



SESSION
30/09/2024

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exercice : 29
Présents : 21
Absents : 8
Votants : 26

Pour : 25
Abstention :
Opposition : 1

Quorum : 15

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le trente septembre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 24 septembre 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents (21) : MM. Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Curtius, Faure-Pinault, Garraud, Gleyze, Guillot, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazeyrat, Michelon, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla, Vallon.

Excusés avec pouvoir (5) : M. Chezeau (pouvoir à M. Mazeyrat), M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), M. Galiana (pouvoir à M. Bornes), M. Griffe (pouvoir à M. Jouve), Mme Mazellier (pouvoir à M. Chabaud).

Excusée sans pouvoir (1) : Mme Gaillard.

Absentes (2) : Mme Keskin, Mme Gaillard.

Secrétaire : Mme Garraud

Objet : Avant-projet d'aménagement et de transformation du secteur Robespierre (quartier Frayol)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2311-3 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n°2020-50 en date du 29 juin 2020 et n°2022-128 en date du 12 décembre 2022 approuvant le contrat de Projet Partenarial d'Aménagement et son avenant n°1 ;

Vu le Contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) signé le 10 juillet 2020 et son avenant n°1 du 10 mars 2023 ;

Vu la délibération n°2022-106 du Conseil municipal en date du 14 novembre 2022 approuvant la convention cadre « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire ;

Vu la convention cadre « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire signée avec l'État et la Communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron le 6 janvier 2023 ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n°2022-33 en date du 4 avril 2022, n°2022-069 en date du 27 juin 2022, n°2023-055 en date du 3 avril 2023, n°2023-071 en date du 17 mai 2023 relatives à la maîtrise foncière sur le secteur Robespierre ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 septembre 2023 approuvant la convention de veille et de stratégie foncière avec l'Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) et la Communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'enjeu pour la commune et ses habitants, suite au séisme du 11 novembre 2019 ayant sévèrement impacté de nombreuses maisons au cœur de l'îlot Robespierre, d'engager un projet d'aménagement de transformation du site ;

Considérant l'importante concertation conduite par la Municipalité et la maîtrise d'œuvre retenue pour le projet avec les habitants du quartier ;

Considérant que le vote en autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) est nécessaire à la réalisation de cette opération ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'Avant-Projet d'aménagement et de transformation de l'îlot Robespierre, de la place et des rues attenantes tel que présenté en annexe n°1.

PRÉCISE que la mise en œuvre du projet pourrait se dérouler en 3 tranches selon les modalités suivantes :

- tranche 1 : création d'un parking de 12 places de stationnement au sud de la place Robespierre ;
- tranche 2 : rénovation des réseaux, aménagement et végétalisation de la place Robespierre, création d'une place piétonne végétalisée sur l'îlot Robespierre, rénovation de l'allée Docteur Wolf Levi et de la rue Robespierre avec mise en place d'une zone de rencontre, aménagement d'un plateau à l'intersection entre la rue Robespierre et la rue Ambroise Croizat, rénovation de l'éclairage public ;
- tranche 3 : aménagement léger avec végétalisation de la rue Ambroise Croizat et matérialisation de places de stationnement supplémentaires.

APPROUVE le budget prévisionnel du projet d'aménagement estimé à 580 557,60 € H.T. et précise que ce budget prévisionnel est susceptible d'être actualisé à l'issue de la consultation des entreprises sur chacune des tranches susmentionnées.

RAPPELLE que l'opération « Place Robespierre à Frayol » telle qu'inscrite au Projet Partenarial d'Aménagement et à l'Opération de Revitalisation du Territoire (programme « Petites Villes de Demain ») comprend, outre ce projet d'aménagement, l'acquisition des différentes parcelles privées concernées, la convention de portage signée avec l'EPOA dans le cadre d'un périmètre d'étude et de veille renforcée et la réalisation d'études techniques sur site.

APPROUVE le budget prévisionnel global de l'opération pour un montant de 720 500 € H.T. et **PRÉCISE** que cette opération est susceptible de bénéficier de cofinancements de la part de l'État (DHUP-PPA, Fonds Vert, DETR/DSIL) et de la Banque des Territoires / Caisse des dépôts et consignations.

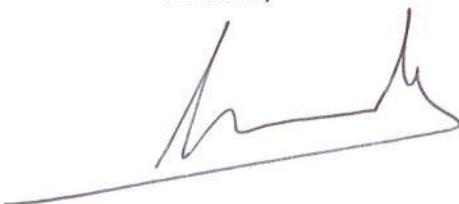
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'État et de la Caisse des dépôts et consignations les cofinancements nécessaires à la réalisation de cette opération.

APPROUVE la création d'une autorisation de programme de 800 950 € et la ventilation prévisionnelle pluriannuelle des crédits de paiement telle que précisée en annexe n°2.

DONNE POUVOIR à Monsieur Olivier PEVERELLI, en sa qualité de Maire, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme

Le Maire,



Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,



Sonia GARREAUD

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



atelier L.

paysage & urbanisme



Le TeiL

**Petites villes
de demain**

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



MAÎTRISE D'OUVRAGE :
COMMUNE DU TEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU DISPOSITIF D'ÉTAT PETITES VILLES DE
DEMAIN

The logo for Le Teil, featuring a stylized 'T' in pink and black, followed by the text 'Le Teil' in a bold, black, sans-serif font.



GRUPEMENT DE MAÎTRISE D'OEUVRE :
ATELIER L. PAYSAGE MANDATAIRE / VOLET PAYSAGE, URBANISME, RÉEMPLOIS ET
CONCERTATION ; NALDEO COTRAITANT / BUREAU D'ÉTUDE VRD



The logo for Naldeo, featuring the word 'Naldeo' in a grey, sans-serif font, with 'INGÉNIEUR & CONSULTANT' in a smaller font below it.

TABLE DES MATIÈRES

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



PRÉAMBULE	4
DIAGNOSTIC CONCERTÉ	5
DIAGNOSTIC MULTISCALEIRE	6
LE FRAYOL ET L'ÎLOT ROBESPIERRE	10
LES ENJEUX	29
LE PROJET	39
PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT	40
DÉCOUPAGE DU PROJET	43
PLAN DE PROJET	44
PLANS DES RÉSEAUX	45
DÉTAILS TECHNIQUES	46
ZOOMS	51
ESTIMATION DES COÛTS	55

PRÉAMBULE

Reconstruire un quartier par l'espace public

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

Le projet de la transformation de l'îlot Robespierre, quartier Frayol, s'inscrit dans le cadre du projet de reconstruction du Teil lié au séisme de 2019. Les quartiers Mélas, La Violette et Frayol, des hameaux au tissu ancien ont été particulièrement touchés par le séisme. **Les élus souhaitent saisir les démolitions, des bâtiments impactés, comme une opportunité pour créer de nouveaux espaces publics et donc valoriser le cadre de vie et les logements dans le but d'augmenter l'attractivité de la commune.** L'étude globale, de 2021, menée par *Agir en Ville* propose une stratégie d'intervention pour la commune. Le présent projet prend en compte les enjeux de cette étude et intègre l'îlot dans la logique urbaine de la ville. Le Teil présente le deuxième taux de pauvreté le plus important d'Ardèche, le séisme de 2019 a contribué à la dégradation des logements. Le quartier du Frayol dans lequel se situe l'îlot Robespierre a particulièrement été impacté par le séisme du fait du tissu urbain dense. Dans l'îlot des bâtiments ont été démolis pour laisser place à un espace public, objet, avec la place Robespierre et les rues attenantes, du présent dossier.

Trois ans après le séisme, les bâtiments en péril, ont été déconstruit. Ils offrent l'opportunité de créer des respirations dans cet ancien noyau villageois et ce quartier dense où l'espace public est minéral et peu mis en valeur. L'ambition de ce projet est sociale et écologique. Les enjeux concernent l'amélioration de la qualité de vie, la redynamisation du lien social, la transformation de l'ambiance du quartier en s'appuyant sur son histoire, le réemploi des ressources.

Le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre est celle d'abord d'études préliminaires et d'un diagnostic puis d'une mission de maîtrise d'œuvre complète.

Une démarche participative accompagne le projet et la réflexion ainsi que la recherche d'une démarche de réemplois des matériaux issus de la démolition pour leur mise en œuvre dans l'aménagement.



DIAGNOSTIC CONCERTÉ

Pour un projet sur-mesure - réunion publique in situ du 23 mars 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

S²LOW



DIAGNOSTIC MULTISCALEAIRE

PAYSAGE

Implantation du quartier en relation avec son paysage

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Vue aérienne - La commune du Teil dans son paysage et l'îlot Robespierre - Source Géoportail



1

Le Rhône

2

Côteaux - plateaux de la Sablière

3

Côteaux Sud

4

Le Frayol

5

Quartier le Frayol



îlot Robespierre

Vue commune du Teil dans son paysage et l'îlot Robespierre Teil - Source étude ensemblière Agir en Ville.



Coteaux

Bld urbain et faubourg

voie ferrée

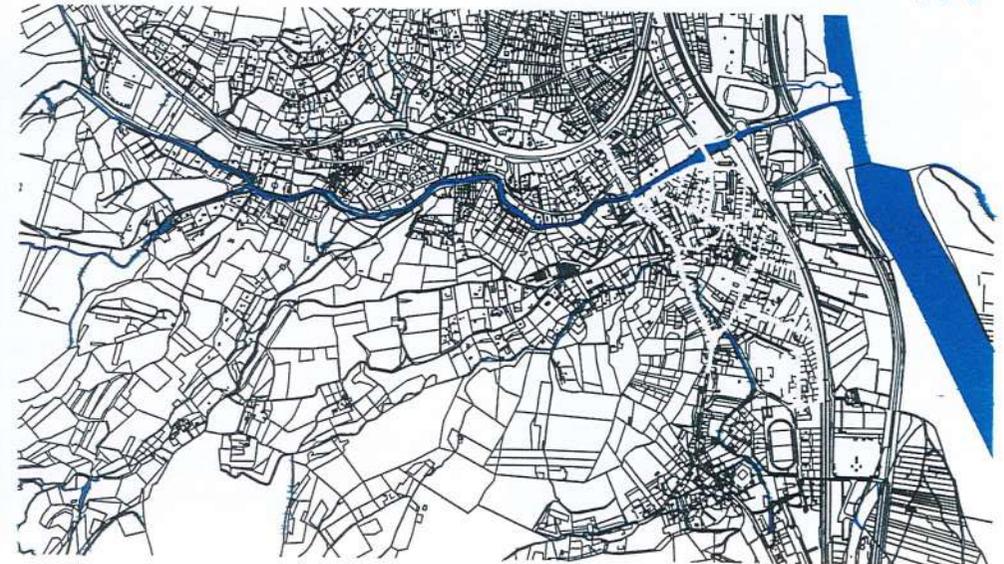
zone mixte

voie rapide

L'îlot Robespierre objet du présent aménagement se situe dans le quartier du Frayol au sud de la commune du Teil. L'implantation de la ville est étroitement liée à la géographie du fleuve du Rhône et celle des coteaux bordant la commune.

Ces éléments paysagers structurants et majeurs sont phares dans la composition de la ville et sont renforcés par les ruisseaux et le réseau hydraulique avec notamment le Frayol qui a donné son nom au quartier objet de l'étude. L'îlot Robespierre, comme le reste de la commune se situe dans un espace en plaine entre coteaux et fleuve. Cependant le développement urbain et sa position entre la voie ferrée et l'ancienne départementale lui font perdre son rapport au paysage. Même le Frayol est peu lisible.

Quartier Frayol et réseau hydrographique entre Rhône et Frayol - carte Atelier L. paysage.



HISTOIRE

implantation du quartier du Frayol dans la ville du Teil

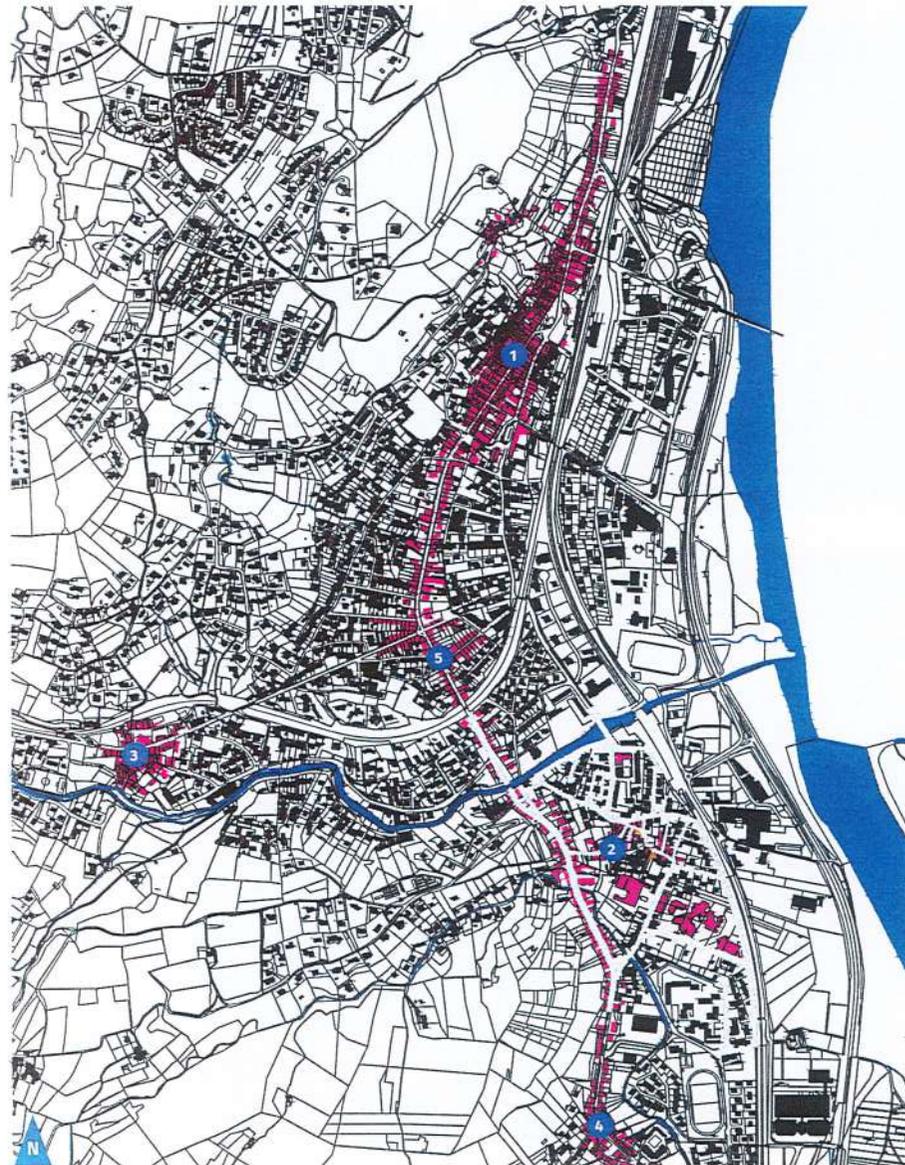
Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LOW

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Le Frayol est un des quartiers historique de la ville, il s'agit d'abord un noyau villageois qui se rattache ensuite au Teil pour former une ville en lisière de la vallée du Rhône.

Tout comme le quartier de Mélas et de la Violette, le Frayol est un hameau qui s'est densifié puis rattaché à la ville. Les villages sont visibles, avec le centre-ville, sur la carte de l'État Major ci-contre. L'espace agricole entre ces hameaux s'est peu à peu morcelé pour disparaître et laisser place à l'urbanisation. L'urbanisation s'est développée le long de l'axe routier structurant reliant les villages puis en étalement sur toute la partie relativement plane de la commune jusqu'aux coteaux. La densification urbaine et la perte du parcellaire agricole sont lisibles sur les deux vues aériennes ci-contre (années 50 et actuelle)

Les cœurs villageois s'étaient installés de façon stratégique par rapport à la topographie et l'hydrographie. Le Frayol en contrebas des collines bénéficie des terres cultivables formées par les alluvions du fleuve et du Frayol.

Le séisme de 2019 s'agit le dernier élément marquant de l'histoire de la ville et des anciens quartiers. Les quartiers, construits en galets ont particulièrement été touchés.

1 Centre-ville

4 La Violette

Bâti ancien jusqu'au début XXème

2 Frayol

5 Développement urbain le long de l'axe structurant

Développement de l'urbanisation au XXè et XXIème

3 Mélas

Cartographie à l'échelle de la commune différenciant les tissus anciens et le développement pavillonnaire post années 60.



Ci-dessus - Échelle de la ville du Teil carte de l'Etat Major 1820-1866 / vue aérienne année 50 - source géoportail / vue aérienne actuelle - source géoportail

HISTOIRE ET FORME URBAINE

Évolution du quartier du Frayol et de l'îlot Robespierre

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



À l'origine, un cœur bâti au milieu d'un parcellaire agricole, l'îlot Robespierre est aujourd'hui noyé dans un tissu bâti pavillonnaire avec la présence de quelques grands équipements. Le développement urbain n'a pas seulement gommé la trame agricole mais également un réseau de canaux d'irrigation et de jardins dont nous n'avons plus de traces.



Des rues étroites et difficilement circulables, qui témoignent de la forme urbaine ancienne, structurent et caractérisent l'îlot Robespierre et son passé villageois. Aujourd'hui elles ne sont pas adaptées à la circulation automobile.

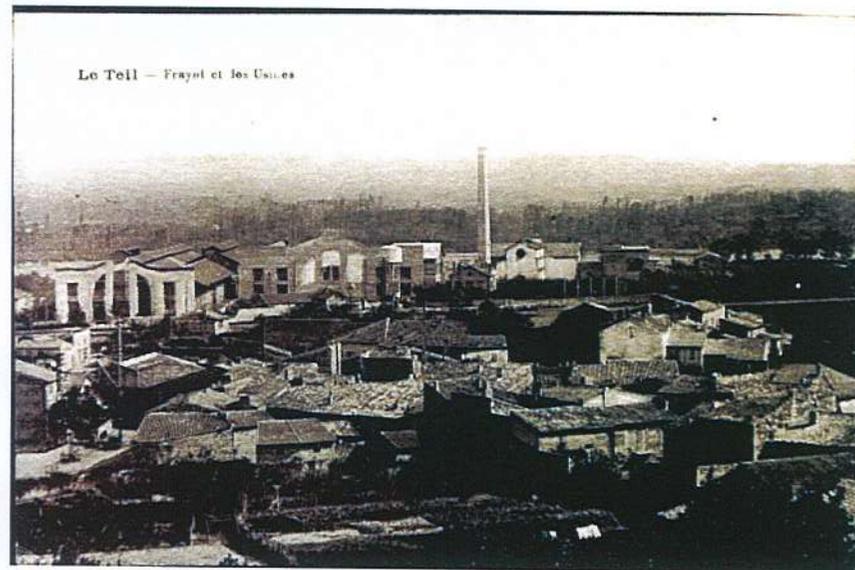
Le développement urbain a supprimé les espaces ouverts, les jardins et les vergers. La place Robespierre, étroite et très minérale ne joue pas son rôle d'espace public central et vivant.



Ci-contre -
Échelle du quartier du Frayol
- carte de l'État Major 1820-1866
/ vue aérienne année 50 - source Géoportail /
vue aérienne actuelle - source Géoportail

Le séisme de 2019 et les démolition qui ont suivis modifient la forme urbaine de l'îlot Robespierre et laisse l'opportunité de créer un espace public généreux, végétalisé et convivial.

Ci-contre -
cartes postales anciennes du quartier



Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



The background is a photograph of a street in Frayol. On the left, there is a building with peeling white and pinkish paint. In the center, a large white graphic element, resembling a stylized '4' or a similar symbol, is overlaid. To the right, there is a yellow building with a balcony, a utility pole, and a green hedge. In the foreground, a blue car and a silver car are parked on the street. The sky is blue with some clouds.

LE FRAYOL ET L'ÎLOT ROBESPIERRE

HISTOIRE ET PATRIMOINE DU QUARTIER DU FRAYOL

Un support de projet

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Le galet et la pierre bigarée : basalte noir et calcaire blanc, les murs autour des parcelles, les porches, les quelques jardins, la place Robespierre, les bâtisses, les platanes, les rues étroites constituent les traces de l'histoire et du noyau villageois du quartier du Frayol.

Photos ci-contre - détails des éléments patrimoniaux des quartiers



1 Mur calcaire / basalte

2 Façades calcaire / basalte

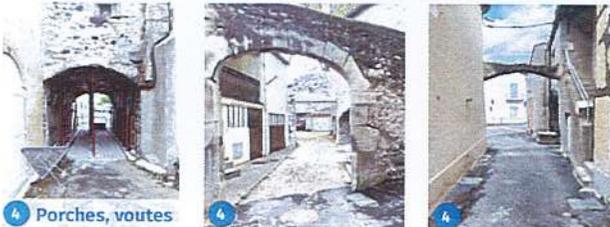
Carte ci-contre - repérage détails des éléments patrimoniaux du quartier



3 Ruelles étroites

3

3



4 Porches, voutes

4

4



5 bâtisses anciennes



5



6 jardins et cours

HISTOIRE ET PATRIMOINE DU QUARTIER DU FRAYOL

Du noyau villageois au séisme

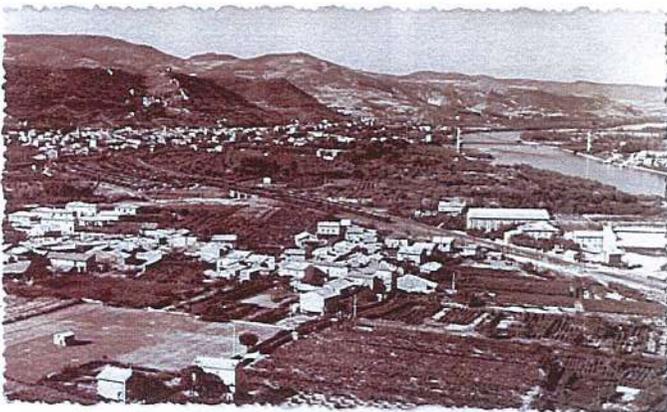
Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Ci-contre - cartes postales anciennes du quartier

Le quartier et le noyau villageois impacté par le séisme.



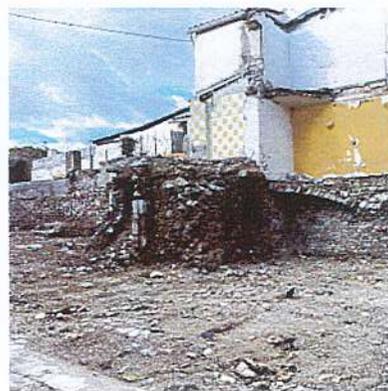
Le quartier Robespierre est d'abord un village avant d'être rattaché à la commune du Teil. Il est lié à un tissu agricole dense et de proximité. Le séisme devient une strate de l'histoire du quartier. Les démolitions qui ont suivi concernent le bâti ancien et le noyau villageois.

Carte montrant en orange le bâti fortement impacté par le séisme. Il s'agit du bâti ancien

Carte après les démolition des immeubles en péril



Colonne centrale - des démolitions attendues et un gisement pour le projet.



PAYSAGE

un quartier peu végétalisé qui a perdu sa relation au paysage et à son passé agricole



Vue aérienne
le Quartier du
Frayol



Vue aérienne,
l'îlot Robespierre
dans le quartier
du Frayol

L'eau structure et encadre le quartier, mais les liens physiques et visuels sont assez faibles. L'espace public est très minéral et sans plantations. Les traces du passé agricole sont gommées. Seuls les jardins privés offrent de la végétation dans le quartier. Parfois, cette végétation comme les haies de thuya est peu qualitative. Deux platanes dans une cour privée et sur la rue rappellent les attributs villageois caractéristiques de la vallée du Rhône.



7 Anciennes jardinières place Robespierre



1 Jardins privés visibles depuis la rue



2 Haie et platane abords de la place



8 Haie thuya Rue Robespierre



3 Jardins privés et coteaux



4 Haie thuya Rue Robespierre



5 Deux platanes place A. Croizat



6 Platanes et coteaux rue A. Croizat



9 Jardin privés

PAYSAGE

vision sensible du quartier - retours de la concertation

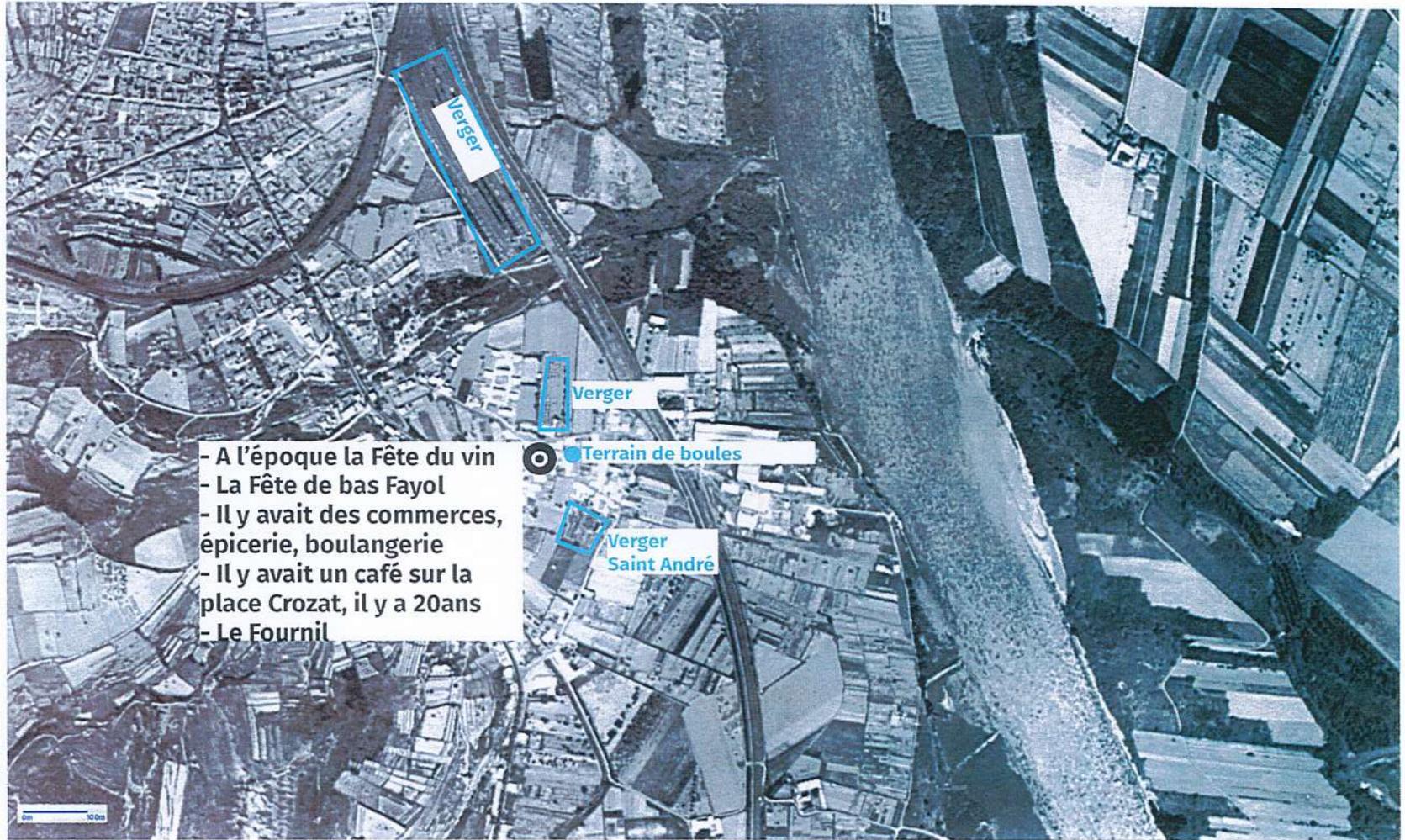
Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LO

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Indiquer sur la carte un élément caractéristique du quartier de son ambiance, de son histoire

Indiquer un élément paysager constitutif du quartier

PAYSAGE

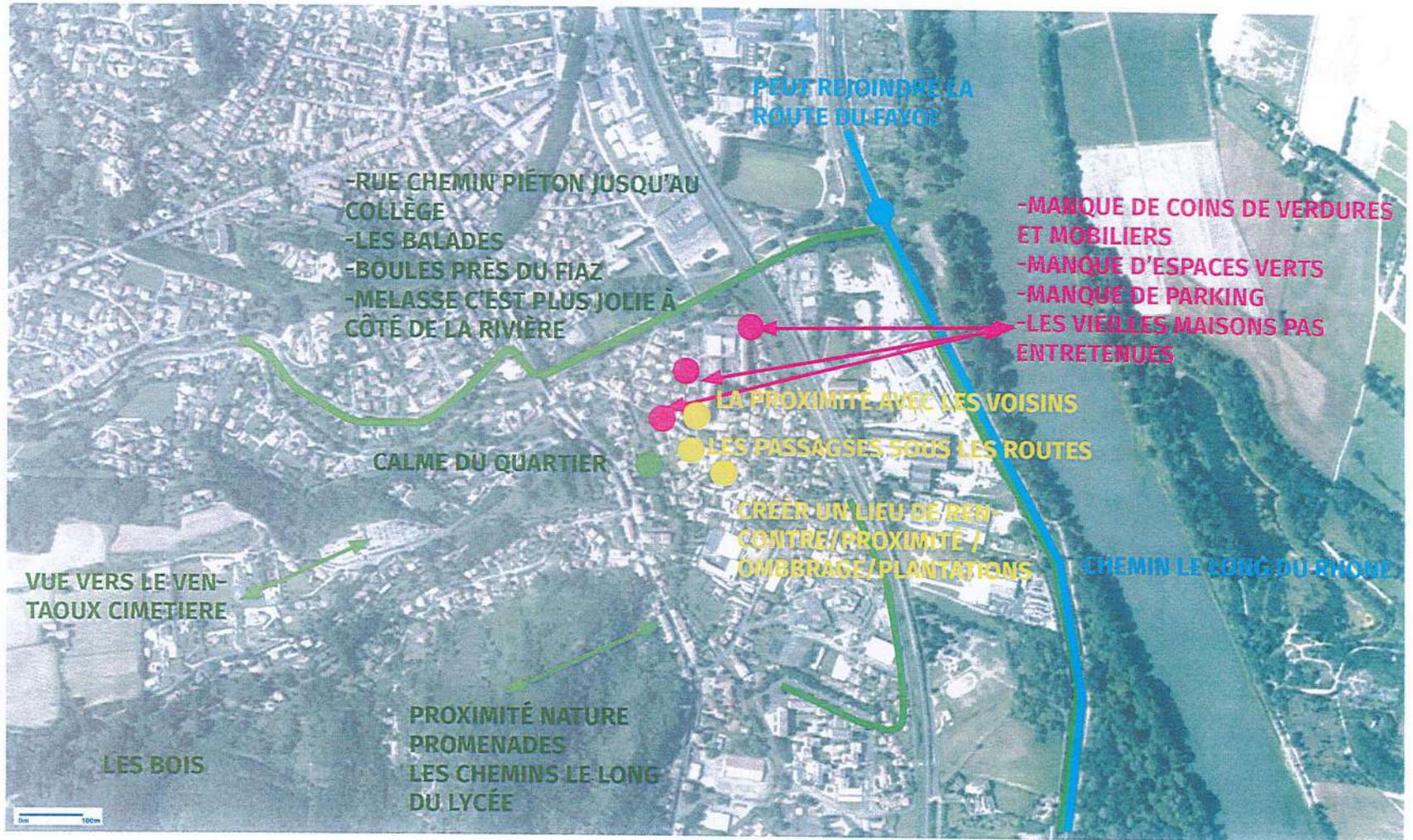
vision sensible du quartier - retours de la concertation

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



AAA Mot caractérisant positivement le quartier

AAA Mot caractérisant négativement le quartier

AAA Indiquer sur la carte un élément caractéristique du quartier de son ambiance, de son histoire

AAA Indiquer un élément paysager constitutif du quartier

MOBILITÉS



1 7 stationnements Place Robespierre



2 stationnements sauvages rue Ambroise Croizat



3 6 stationnements Rue Robespierre



4 6 stationnements Rue Robespierre



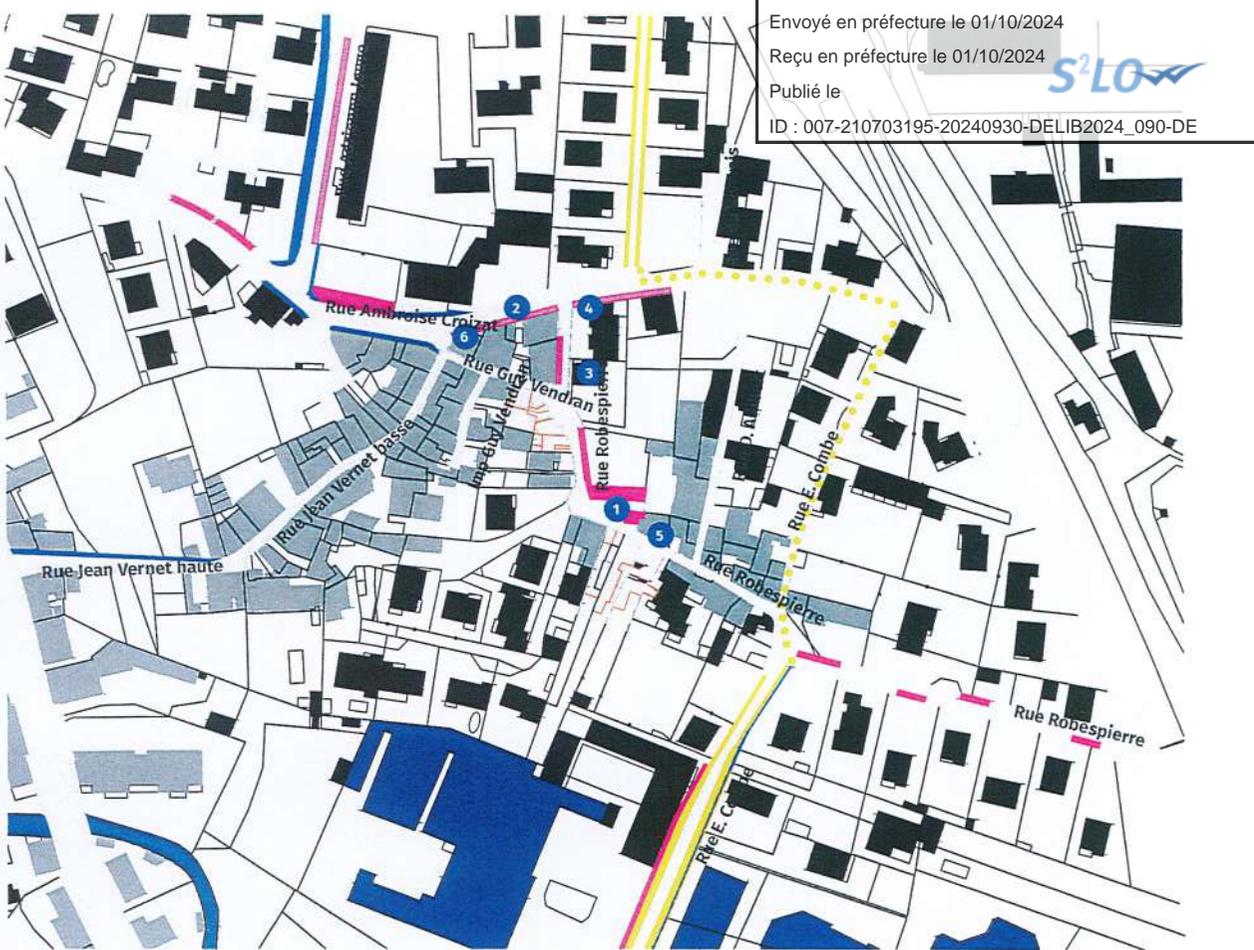
5 Rue Robespierre portion Est



6 10 stationnements Place A. Croizat

Photographie montrant les stationnement autour de l'îlot

Ce quartier historique est marqué par un réseau ruelles étroites. Aujourd'hui elles sont circulées par les voitures mais la largeur des voiries ne le permet pas. Les rues Jean Vernet basse et la portion Est de la Rue Robespierre sont particulièrement étroites et difficiles d'accès. À l'inverse la portion de la Rue Ambroise Croizat au Nord de l'îlot Robespierre est relativement généreuse. Les continuités piétonnes et cyclables ne sont pas continues. L'état actuel de l'espace public est peu accueillant pour les mobilités actives.



PLACE ROBESPIERRE / CENTRE VILLE DU TEIL :

6 minutes à vélo du centre ville
 4 minutes en voiture
 17 minutes à pieds

MOBILITÉS

se garer, circuler, marcher, retours de la concertation

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

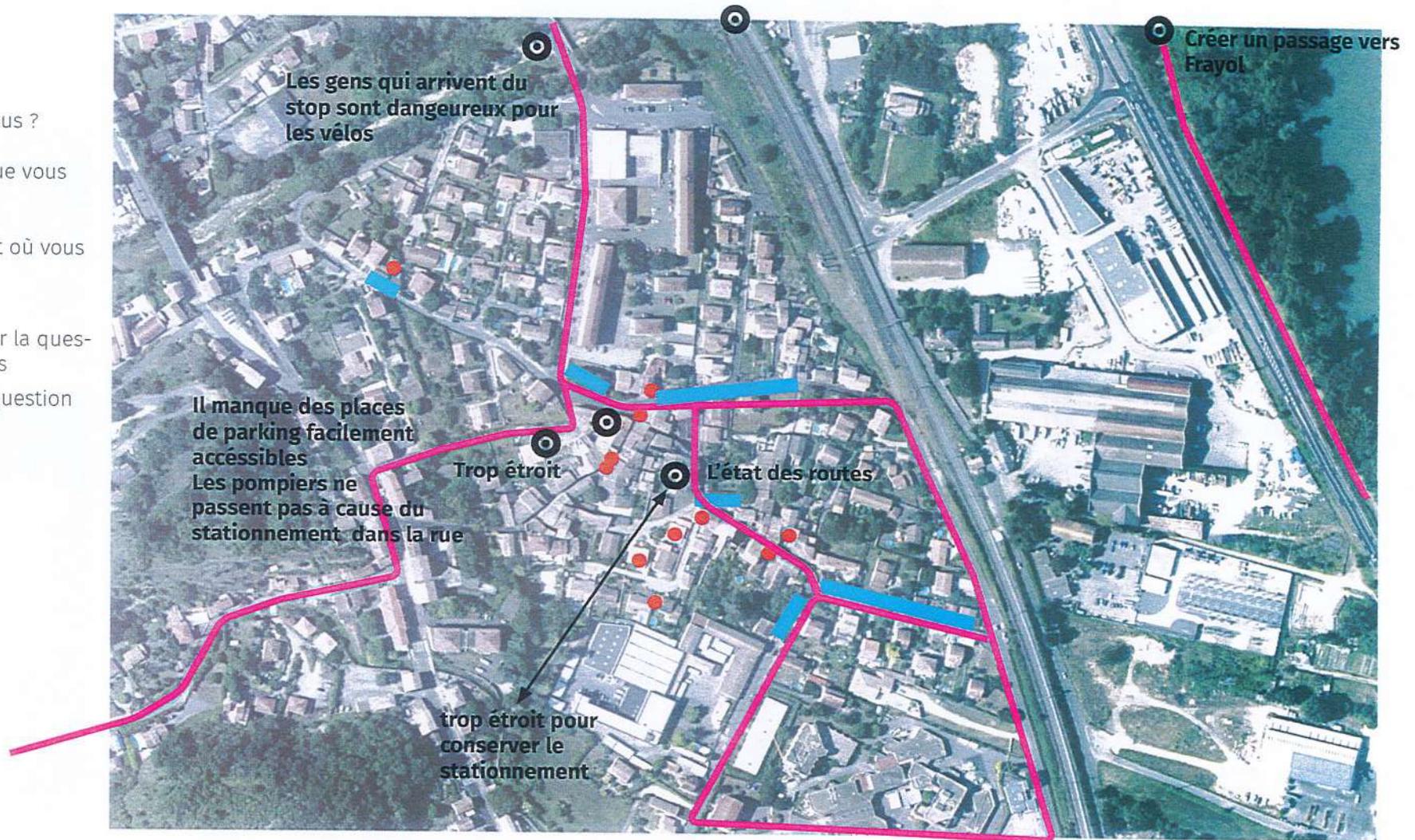
Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Légende

-  où habitez-vous ?
-  trajets que vous effectuez à pied
-  emplacement où vous vous garrez
-  point noir sur la question des mobilités
-  atout sur la question des circulations



Synthèse des retours sur les mobilités lors de la concertation

ESPACES PUBLICS : VOIRIES

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



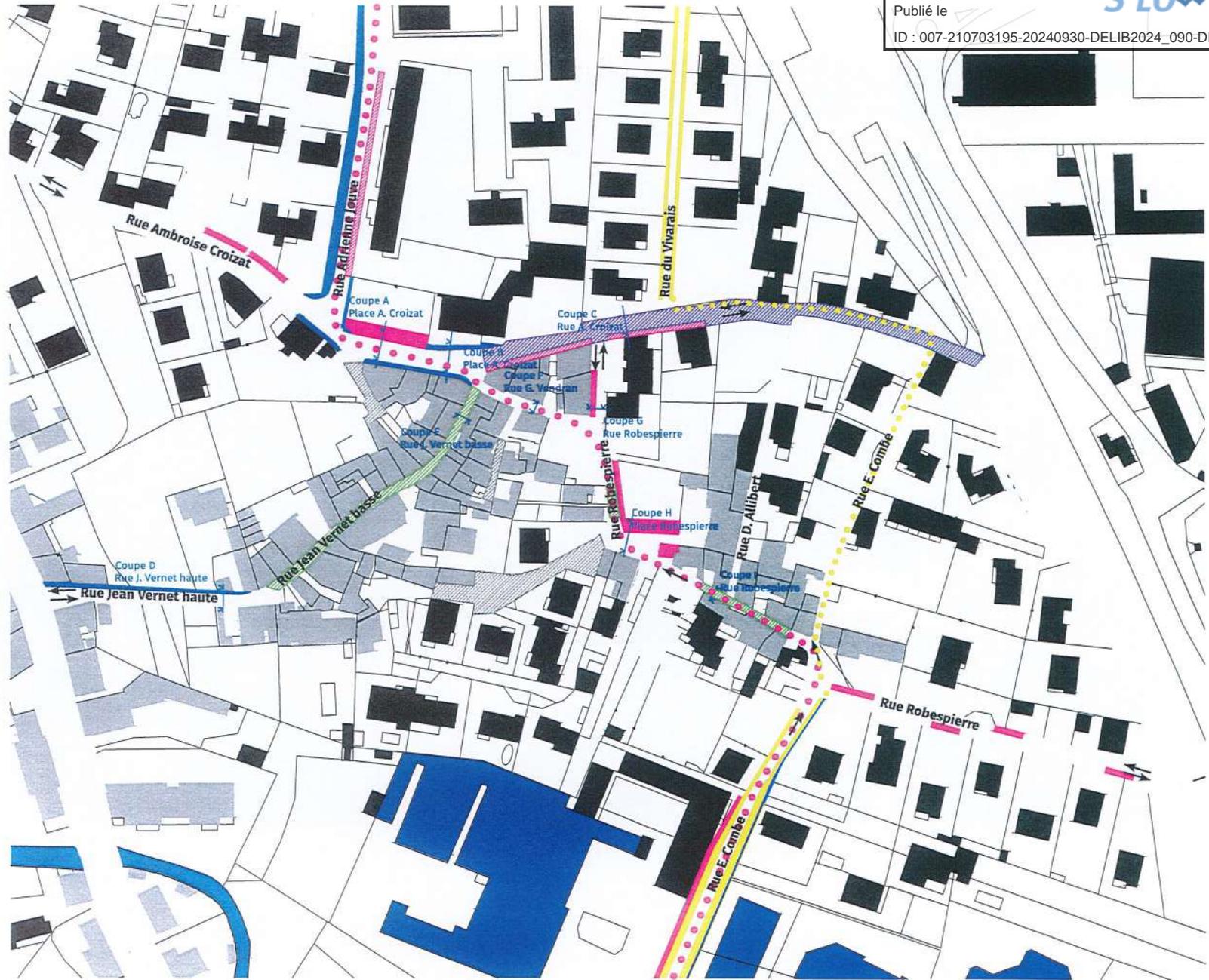
Rue Jean Vernet



Rue Robespierre Est



Rue Emile Combe



- Sens de circulation
- Parcours piéton principal
- Trottoirs
- Stationnements
- Stationnements abusifs
- Circulations étroites
- Impasses
- Zone 20
- Pistes cyclables
- Pistes cyclables sans marquage

Plan des mobilités conflictuelles

ESPACES PUBLICS : VOIRIES

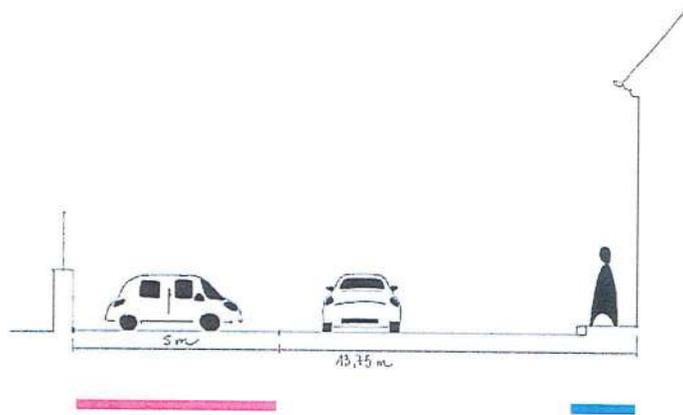
Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

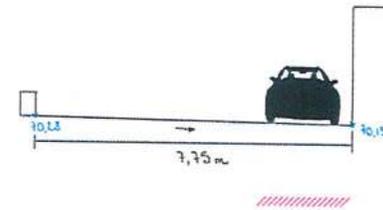
Publié le

S²LO

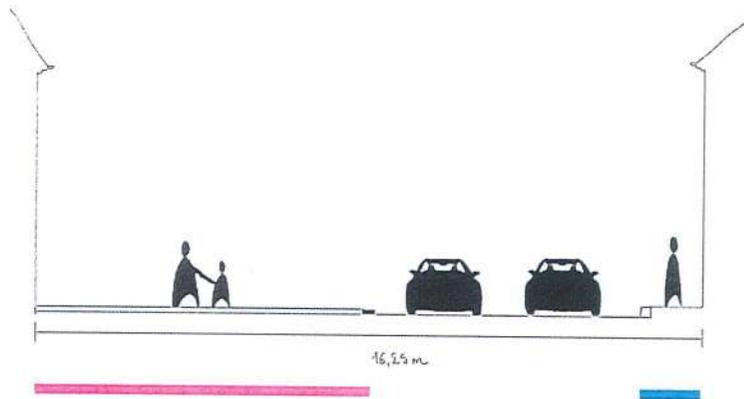
ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



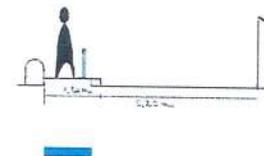
COUPE A
Place Ambroise Croizat



COUPE C
Rue Ambroise Croizat



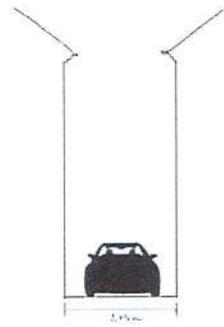
COUPE B
Place Ambroise Croizat



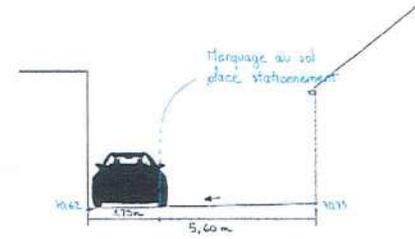
COUPE D
Rue Jean Vernet haute

ESPACES PUBLICS : VOIRIES

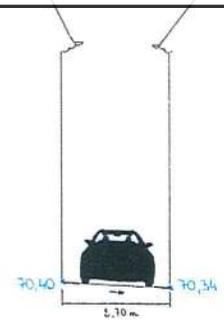
Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



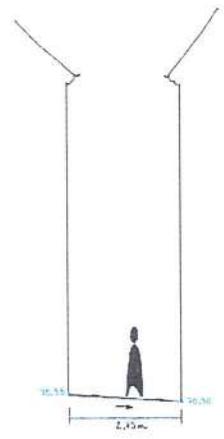
COUPE E
Rue Jean Vernet basse



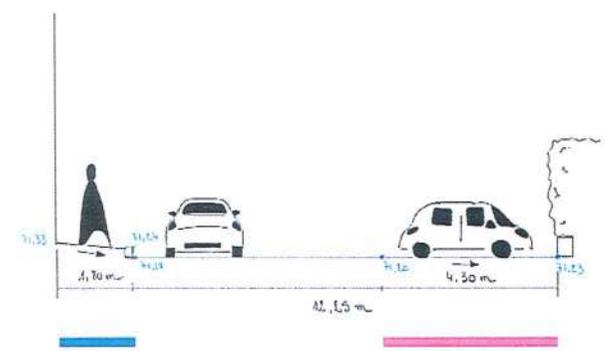
COUPE G
Rue Robespierre



COUPE I
Rue Robespierre



COUPE F
Rue Guy Vendran



COUPE H
Place Robespierre

ESPACES PUBLICS : PLACES ET PLACETTES

Les démolitions une opportunité pour revoir la physionomie de l'espace public

Le cœur du quartier du Frayol propose une succession de trois placettes aujourd'hui toutes minérales :

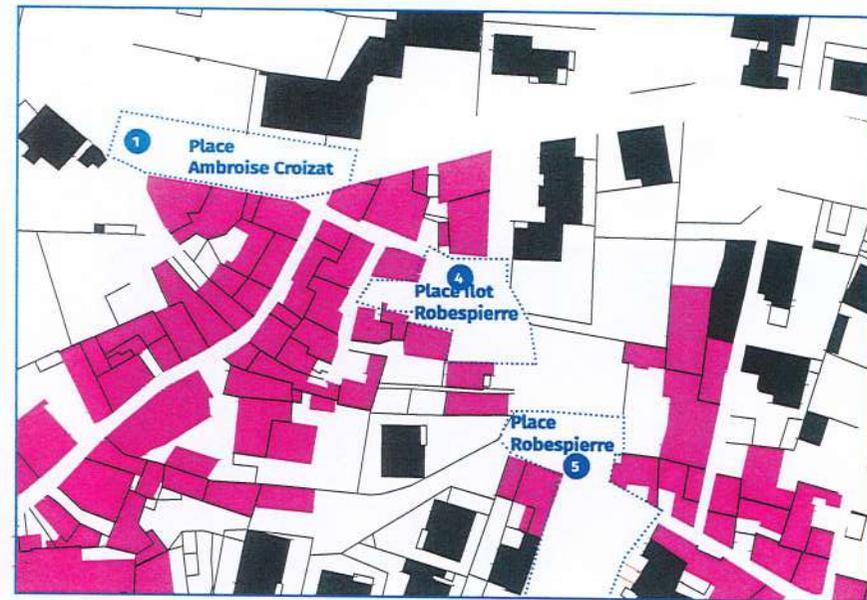
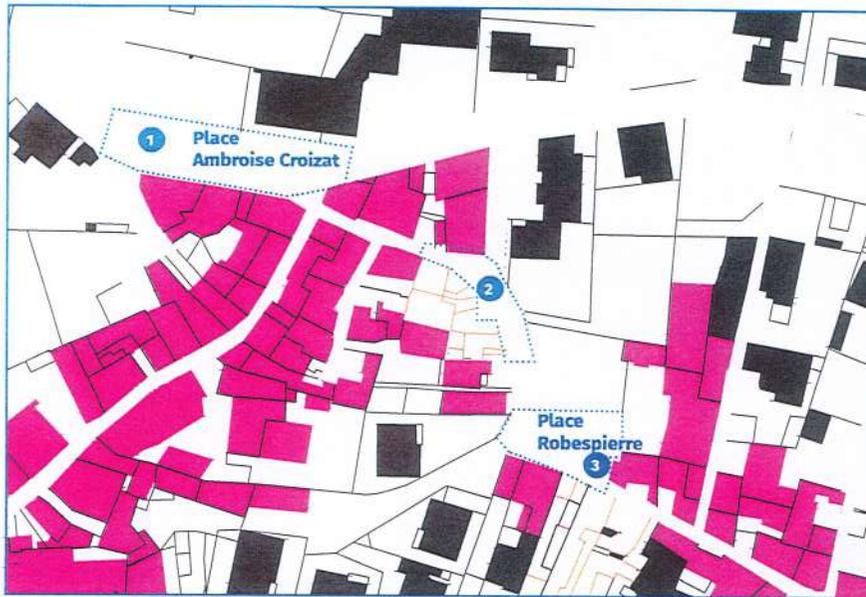
- la place Ambroise Croizat, qui se confond avec la voirie
 - l'îlot Robespierre, ancien tènement bâti
 - la place Robespierre, enclavée
- Ces placette s'articulent en réseau autour des rues et ruelles. Aujourd'hui, elles sont sur le tracé des parcours piétons principaux.

Le stationnement est majoritaire sur les

places Ambroise Croizat et Robespierre. Le vide créer par les démolitions de l'îlot pourrait être convoité par des places de stationnement supplémentaires. Il est cependant nécessaire d'être vigilant à ce sujet.

Les démolitions de l'îlot et sur la frange sud de la place Robespierre offrent l'opportunité de voir l'espace public s'agrandir et ainsi permettre la réorganisation des usages.

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| 1 | Place Ambroise Croizat avant et après les démolitions | 752 m² |
| 2 | Rue Robespierre au droit de l'îlot | 214 m² |
| 3 | Place Robespierre avant les démolitions | 346 m² |
| 4 | îlot Robespierre après les démolitions | 752 m² |
| 5 | Place Robespierre après les démolitions | 724 m² |



USAGES SUR LES ESPACES PUBLICS

Retours de la concertation

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



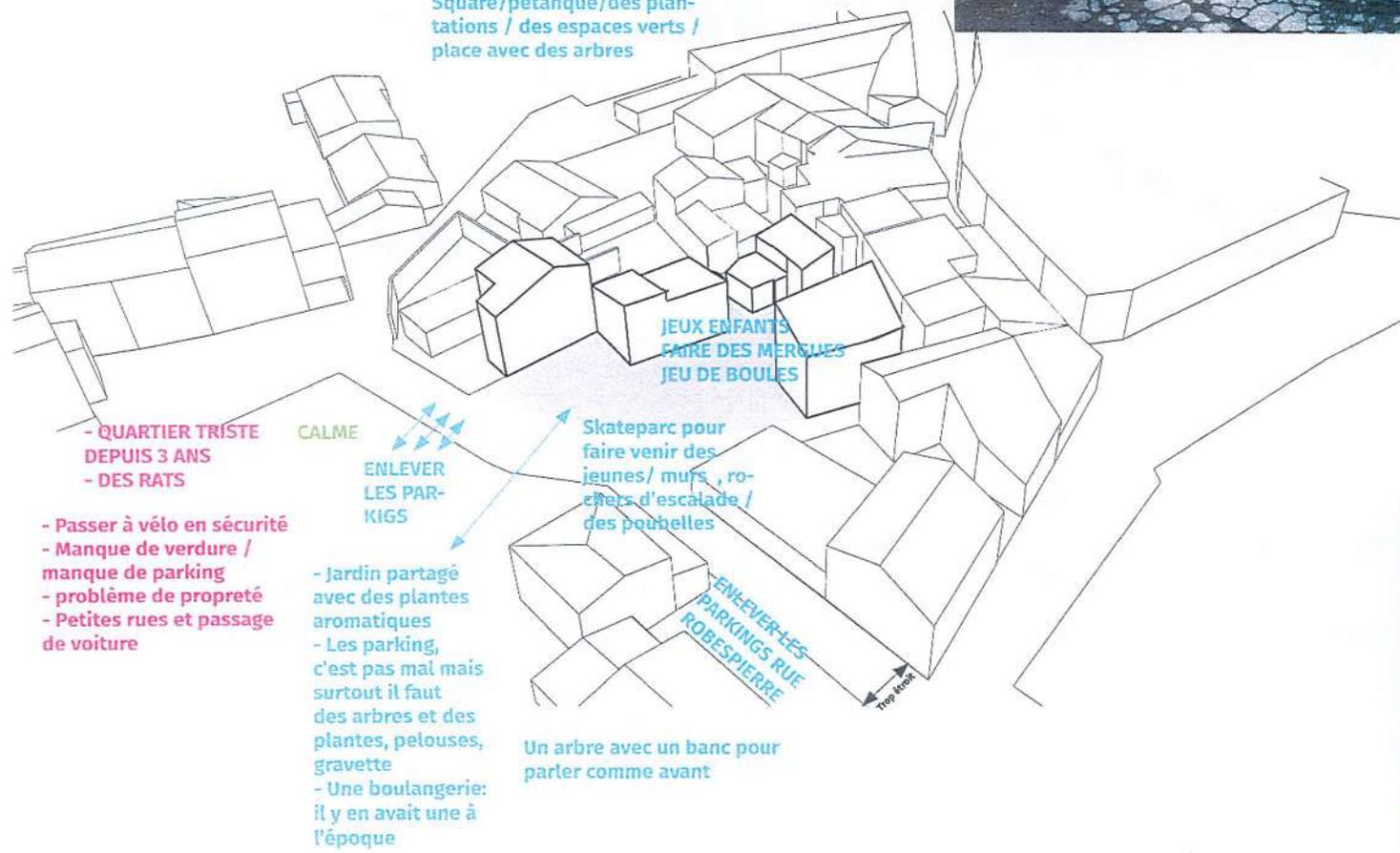
Enlever les parking

Un jardin, un espace de rencontre, créer du lien, terrain de boules, bancs

Du vert et des places de parking

répondre au manque de plantations
 Square/pétanque/des plantations / des espaces verts / place avec des arbres

- usages actuels
- mésusages
- idées, envies de projet



Réunir ces vieux usages pour créer du lien autour de choses simples

ESPACES PUBLICS

L'îlot Robespierre au cœur du quartier



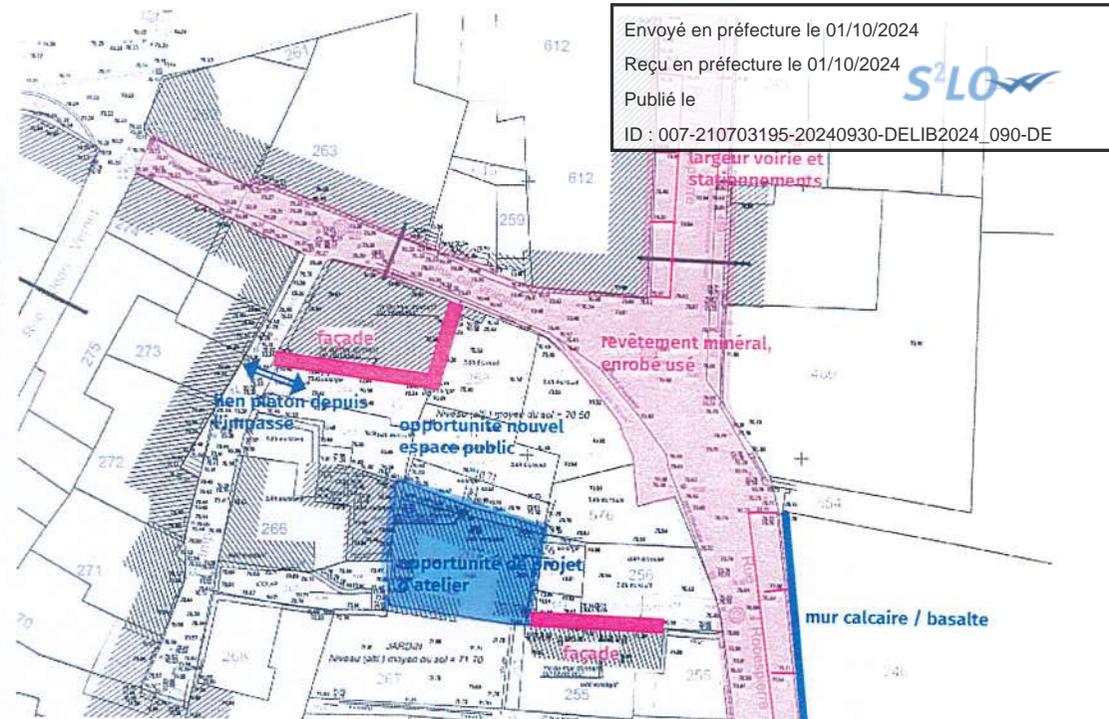
Photographie de l'îlot Robespierre avant les démolitions



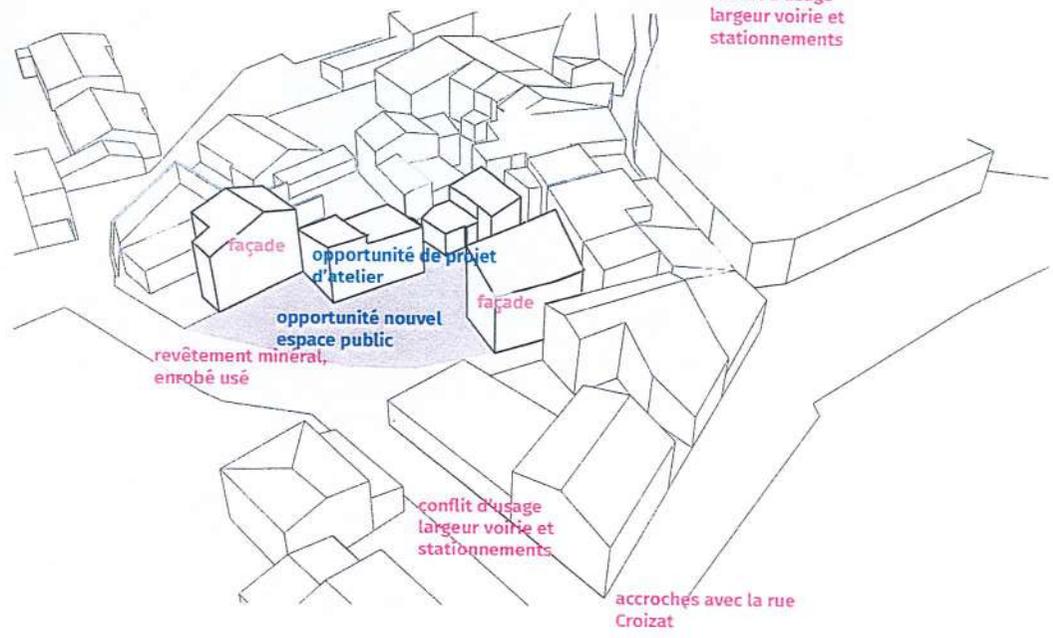
Photographie de l'îlot Robespierre après les démolitions

L'îlot Robespierre est l'objet principal du présent projet d'aménagement. Sa réalisation est liée à la rénovation de la maison Sévénier en un atelier céramiste et un logement. Ce nouveau commerce/atelier permet en même temps que les démolitions de redynamiser le lieu. L'espace jusqu'alors exigüe, prend de l'ampleur par la démolition des immeubles touchés par le séisme. L'opportunité de créer un nouvel espace public vivant et convivial est appréciée par les riverains qui

imaginent un espace végétalisé avec des mobiliers d'assise. Les démolitions correspondent à une partie du cœur historiques, ainsi, il conviendra de valoriser les traces de ce passé dans les propositions d'aménagement.



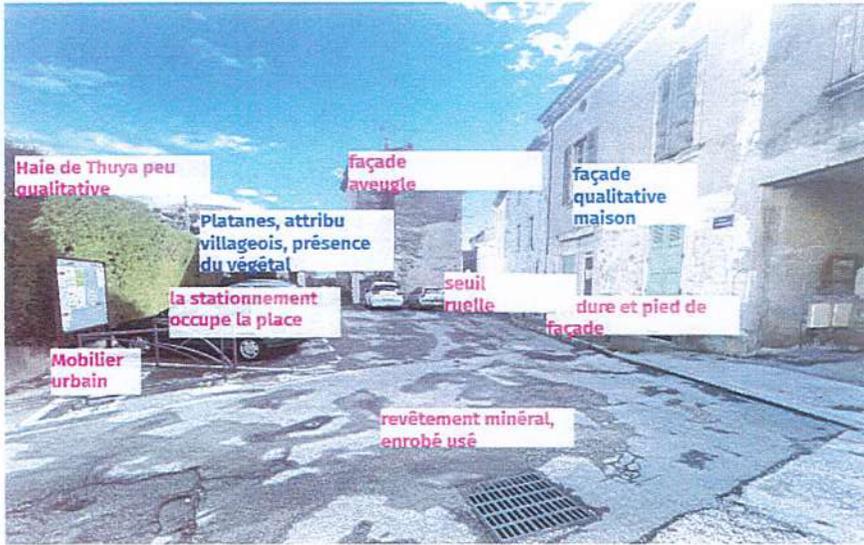
Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



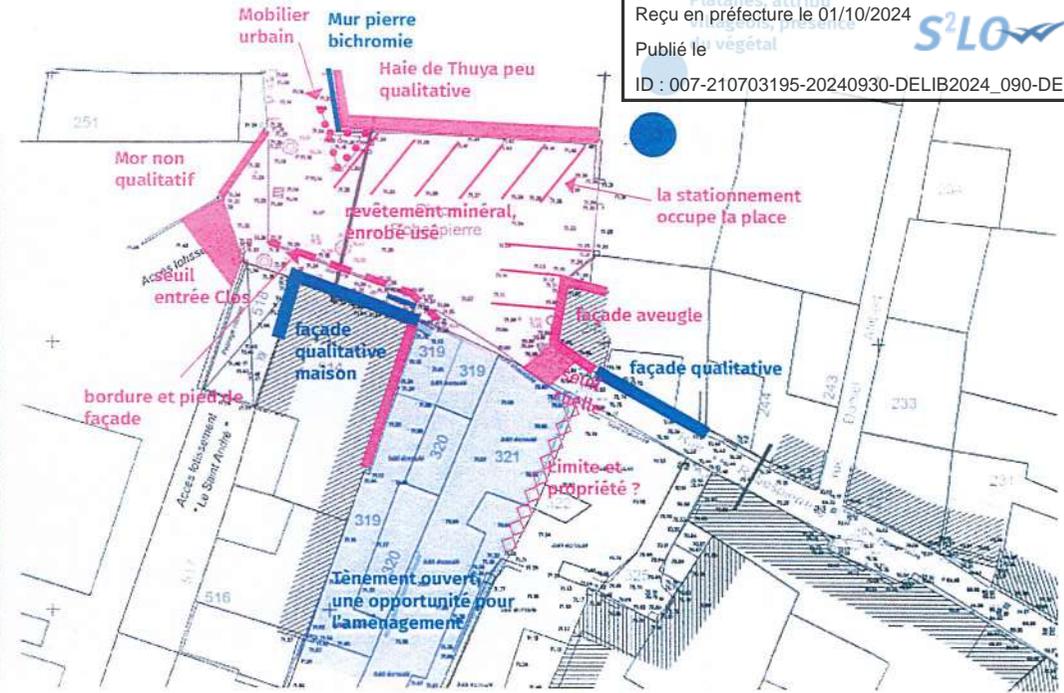
ESPACES PUBLICS

L'îlot Robespierre au cœur du quartier

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le 01/10/2024
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

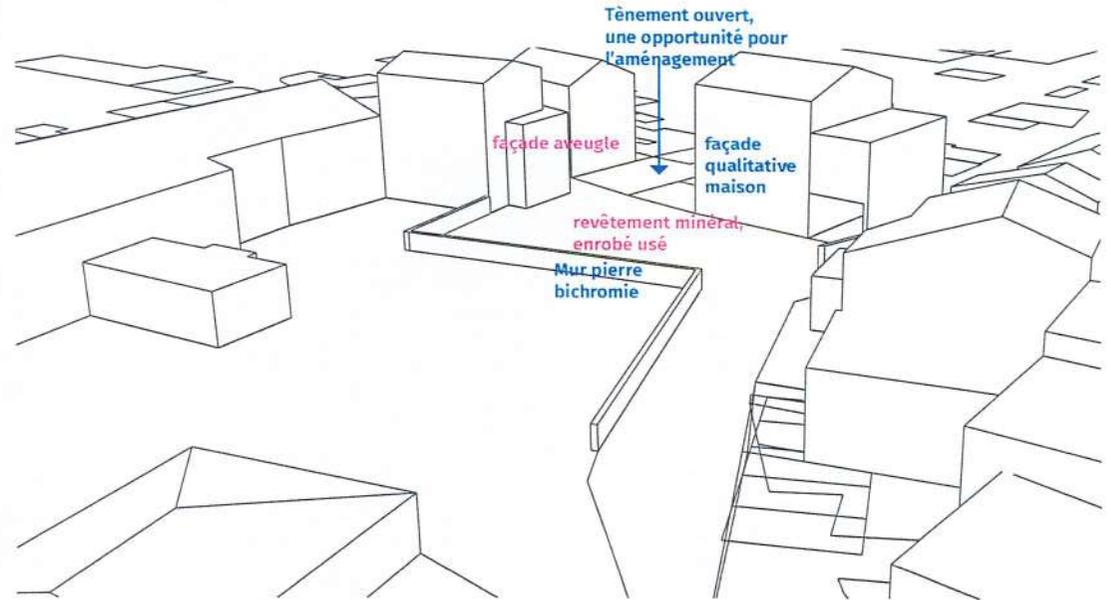


Photographie de la place Robespierre



La place Robespierre est la place historique du quartier. Ses habitants évoquent des souvenirs anciens et conviviaux autour de la place. Cependant aujourd'hui elle est très minérale, routière et dédiée au stationnement. Aucun usage piéton n'est possible si ce n'est de traverser la place. Aucun aménagement n'invite à s'arrêter. Le végétal n'est pas présent sur la partie publique de la place. Les maisons démolies au sud offrent un tènement pouvant accueillir du stationnement est libérer la place de la voiture.

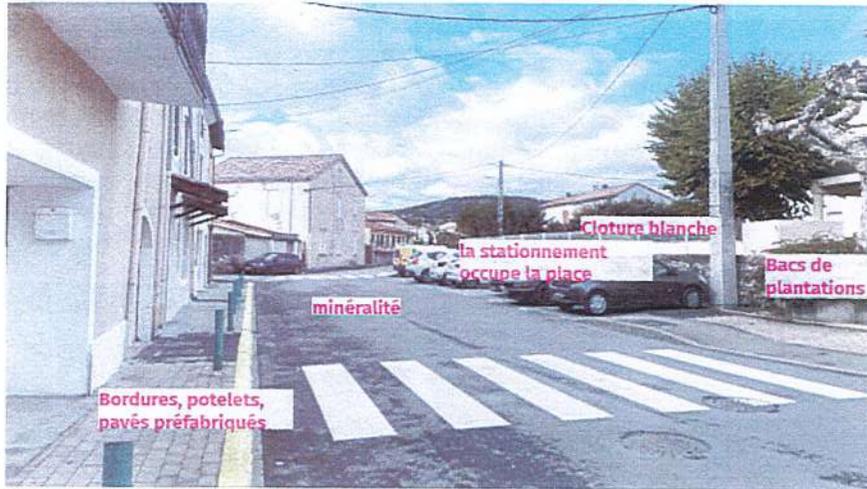
D'autant que la forme de la place Robespierre ne permet pas une optimisation de la distribution du stationnement.



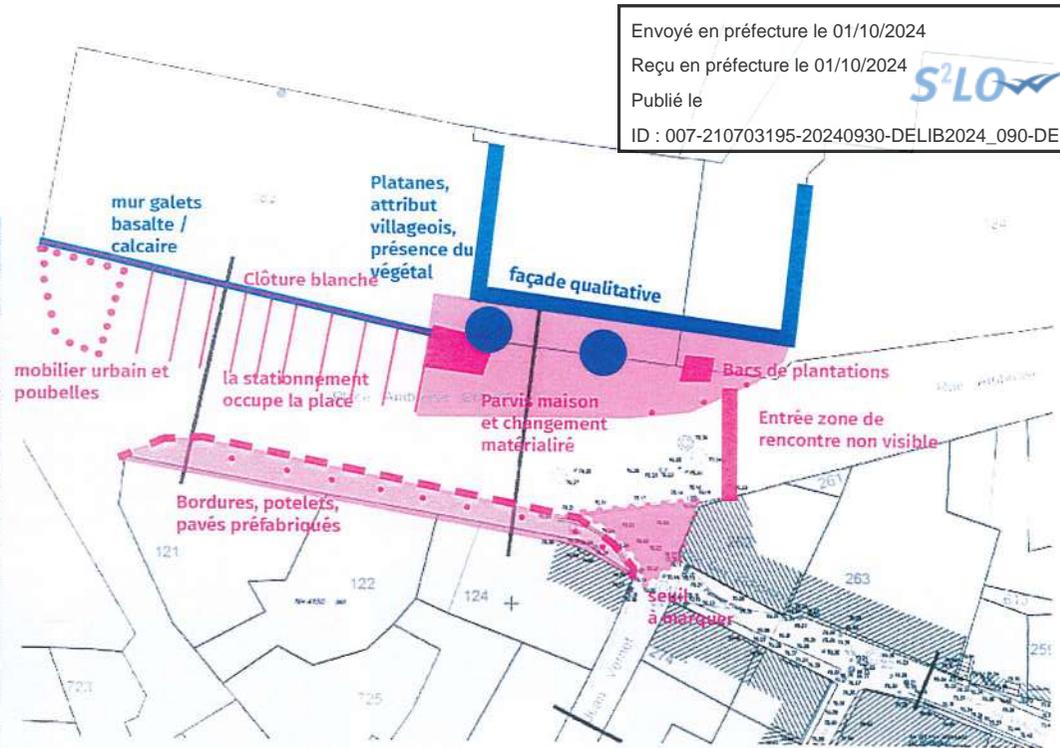
ESPACES PUBLICS

Place Ambroise Croizat

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Photographies de la place Ambroise Croizat



La place Ambroise Croizat est actuellement perçue comme une rue. Ses matériaux routiers, la place de la voiture sur la rue et par le biais de nombreux stationnements confirme le statut de rue. Les deux platanes sont peu mis en valeur, le parvis de la bâtisse devant laquelle ils sont plantés, est usé et est composé de plusieurs matériaux routiers qui ne mettent pas en valeur la façade et la place. Au Sud, le trottoir est proche des façades et est discontinu. La bordure peinte en jaune amplifie le caractère routier de la voirie. La voirie est large et

l'on peut circuler aisément. L'entrée dans la zone de rencontre arrive à la fin de la place ce qui est également contradictoire avec le statut de place publique qui devrait être traitée de manière plus piétonne.

MATÉRIALITÉ // RÉEMPLOIS

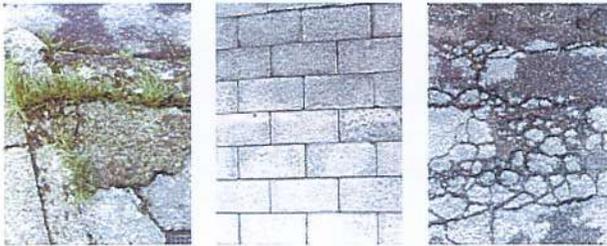
Patrimoine, ressources, déjà là et réemplois

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Photographies - échantillons de la matérialité des lieux. Entre traces du passé et matériaux minéraux, routiers et usés



Matériaux issus de la démolition laissés sur place



Démolitions sur l'îlot Robespierre, peu de matériaux laissés en place



Matériaux en stock locaux communaux



Matériaux en stock locaux communaux



Démolitions abords de la place Robespierre

Le réemploi est un enjeu contemporain, il permet de faire plus avec moins, d'être dans une démarche minimaliste, économique, sobre et écologique; de faire avec le déjà là et de proposer un aménagement inscrit dans la matérialité du quartier. Le séisme de 2019, bien qu'étant un évènement dramatique devient une opportunité pour repenser la matérialité de l'espace public avec les nombreux matériaux issus des démolitions : ainsi, des linteaux en pierre peuvent devenir banc ; un enrobé peu devenir un dallage ; des pierres maçonnées, un pavage ; des gravats,

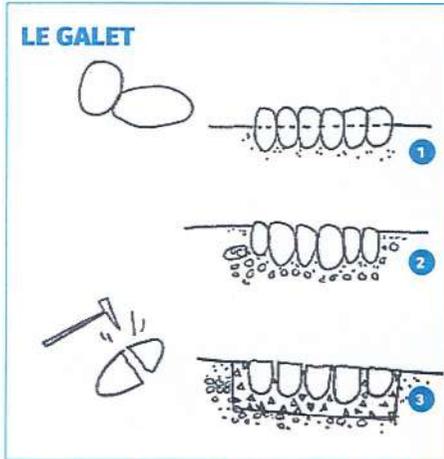
un fond de forme ou un substrat de plantation ; des ressources visibles ou invisibles. Cette démarche est résolument frugale. Nous portons ce mode de faire et de construire l'espace public dans nos projets et souhaitons vous accompagner dans cette démarche ambitieuse et nécessaire pour l'îlot Robespierre. À travers le réemploi il nous semble aussi intéressant de raconter l'histoire des lieux, les strates historiques. Nous pensons dès lors aux traces des anciens vergers ou à celles des bâtiments qui vont être démolis. Le parcellaire des bâtiments pourrait prendre

place dans les revêtements du nouvel espace public. Pierres, blocs, béton, pierres taillées, gravats, galets etc. Ces matériaux présents sur le site ou entreposés dans les locaux communaux appartiennent au lieu. Il convient de les restituer dans le projet par la biais de nouvelles formes et usages.

MATÉRIALITÉ // RÉEMPLOIS

Transformer les ressources

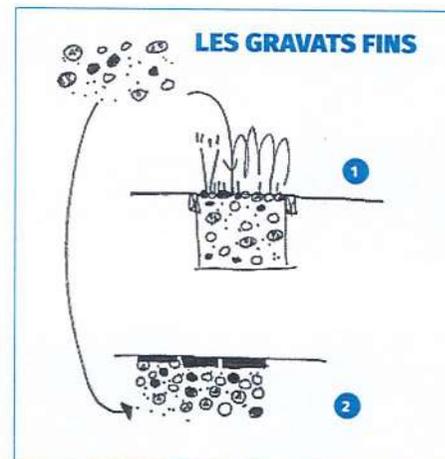
Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Réemploi des galets en bordures (1), calades (2) revêtements en galets éclatés (3)



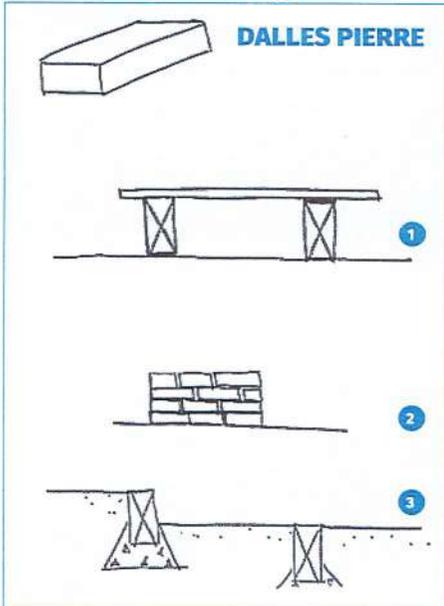
Réemploi d'enrobé ou de dalles béton en revêtements



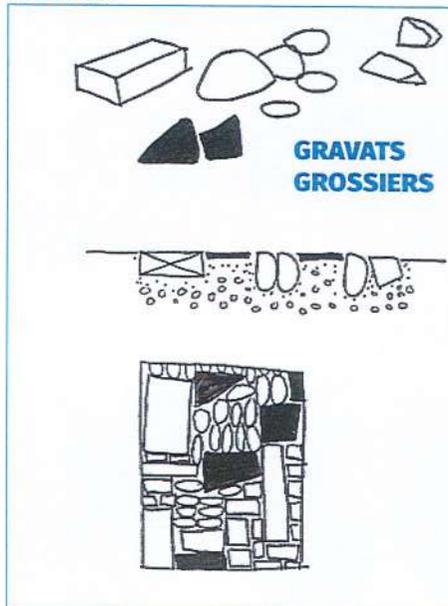
Réemploi d'agrégats fin (béton, pierre, enrobé) en fosses de plantations (1) ou fond de forme (2)



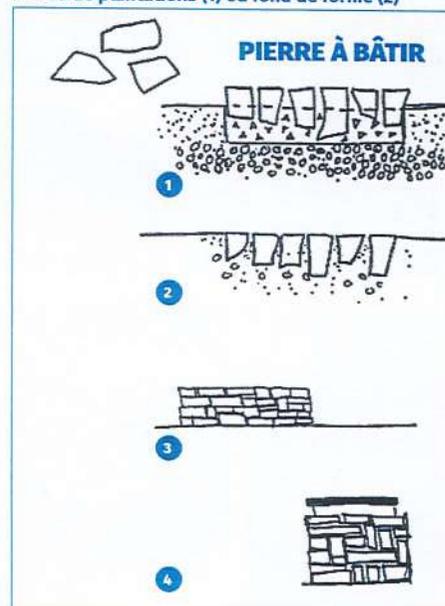
Réemploi de blocs de pierre taillés en pieds de mobiliers (1) ou bordures (2)



Réemploi de dalles de pierre en pieds de mobiliers (1), murs (2) bordures (3)



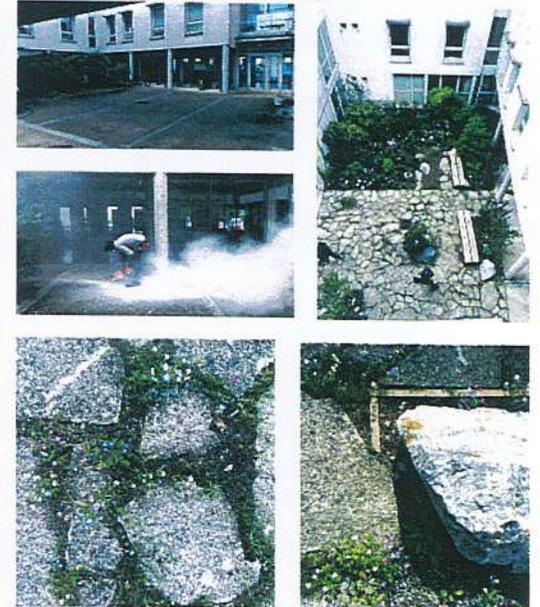
Réemploi de matériaux divers (galets, enrobé, béton, dalles de pierre) en dallage



Réemploi de pierres à bâtir en bordures (1) dallage (2), murets (3), mobiliers (4)

Croquis de principe de réemploi des matériaux du site et de la commune

Photographies images de références aménagement de la cour de la DDT à Privas exemple de réemploi d'un sol en béton.



MATÉRIALITÉ // RÉEMPLOIS

Transformer les ressources / références

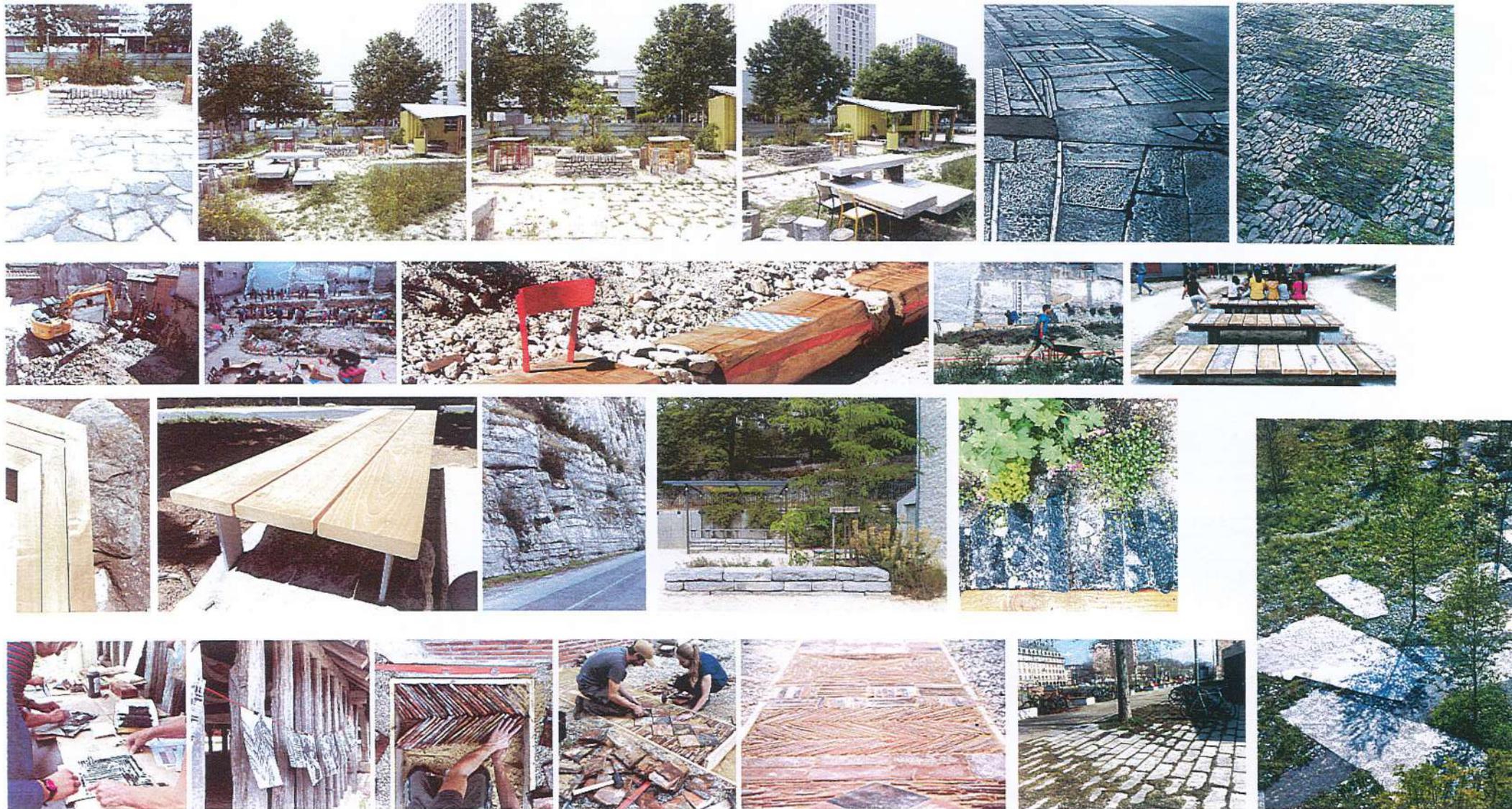
Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



APPORTER DES USAGES PAR LES MOBILIERS

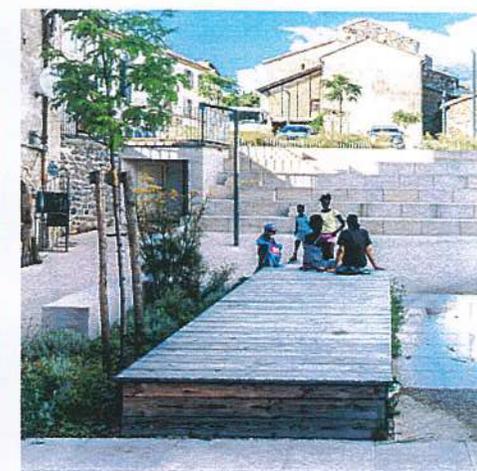
favoriser la multiplicité d'usages en relation avec l'espace public

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Images de références, exemples de mobiliers sur mesure

PLACE AMBROISE CROIZAT

redonner le statut et l'allure de place

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LO

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

MOBILITÉS

-  Seuils entrées de place à marquer
- Voirie partagée statut et matérialité
-  faciliter la continuité piétonne

PLANTATIONS

-  Renforcer la place du végétal
-  Végétaliser les pieds de façades

AMBIANCE / USAGES

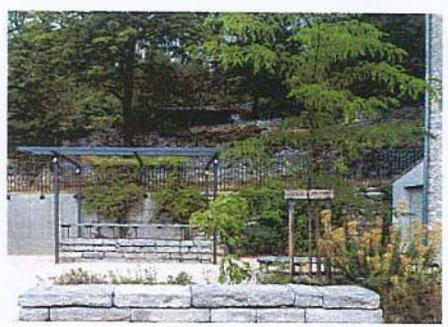
-  Traitement de la place de façade à façade
-  Mobilier urbain à revoir



ÎLOT ROBESPIERRE

images de référence place/jardin

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



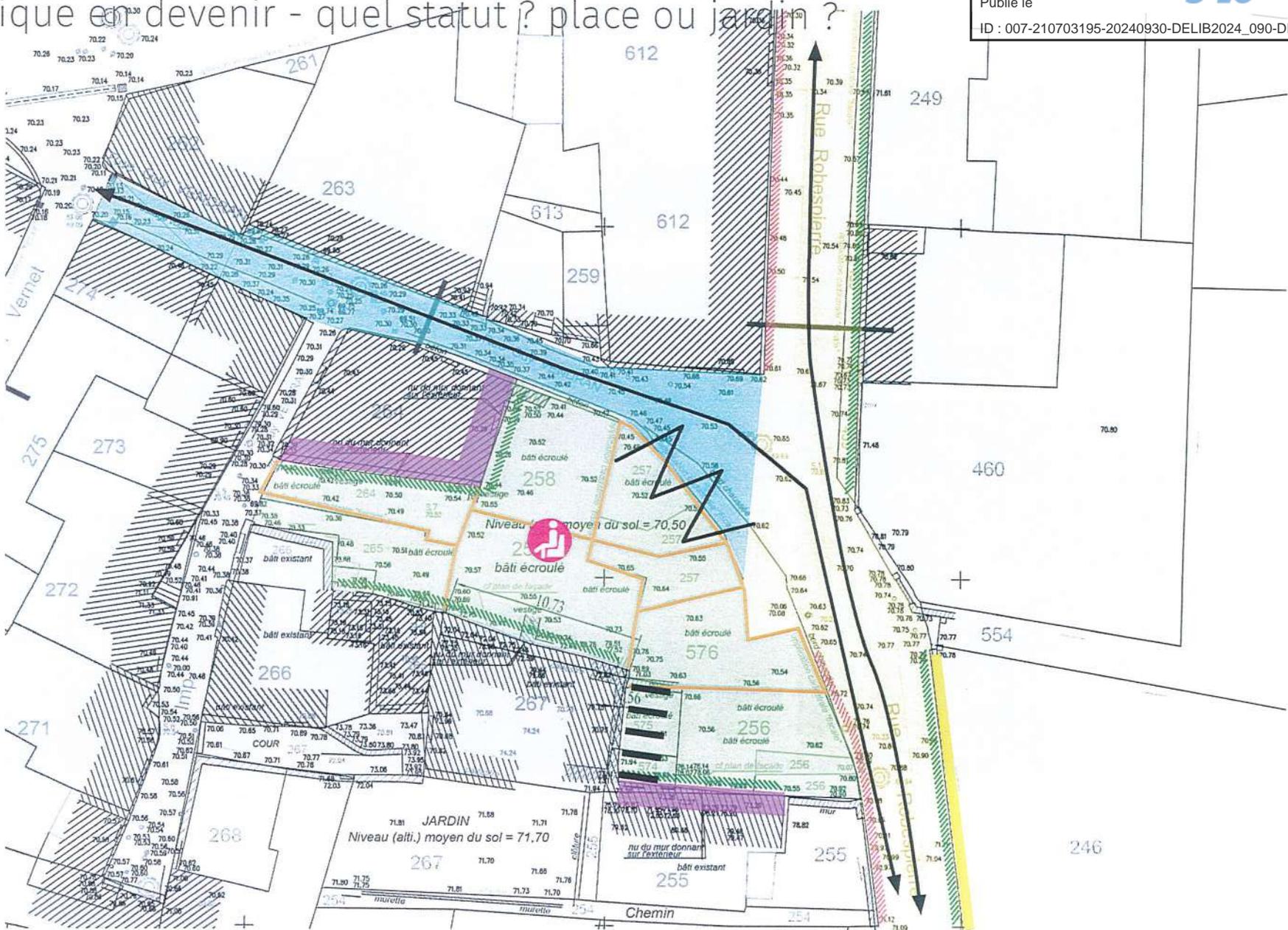
Images de références, exemples de places - jardins



ÎLOT ROBESPIERRE

une place publique en devenir - quel statut ? place ou jardin ?

- MOBILITÉS**
- Traitement piéton
 - Lier place et rue
 - faciliter la continuité piétonne
 - Voirie partagée statut et matérialité
- PLANTATIONS**
- Vers une place jardin
 - Pieds de façades végétalisés
- AMBIANCE / USAGES**
- Traitement des pieds de façades
 - Parvis du futur atelier
 - Mur patrimoine à valoriser
 - tracé ancien parcelle à valoriser / réinterpréter
 - Usages et mobilier
 - Inciter rénovation façade



DÉSIMPÉRMÉABILISATION

sols poreux, perméables, vivants et gestion vertueuse des eaux pluviales

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Images de références, exemples de sols perméables vivants



Images de références, exemples de gestion vertueuse des eaux pluviales

PLACE ROBESPIERRE

Affirmer la place et réorganiser les usages

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

MOBILITÉS

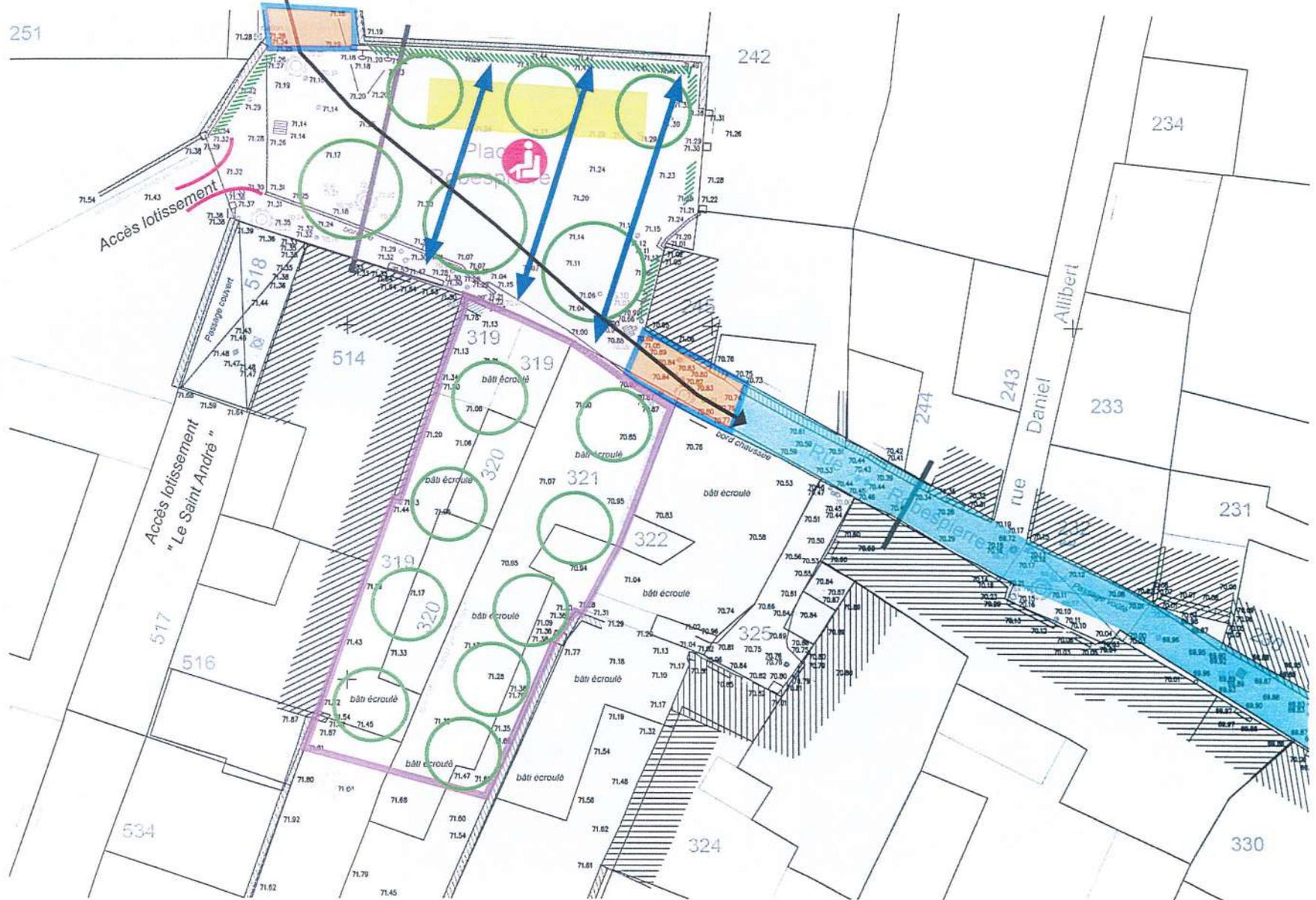
- Aménager un parking - jardin un jardin ?
- faciliter la continuité piétonne
- Marquer les entrées
- traitement piéton
- Accès privé à revoir, réduire ?

PLANTATIONS

- Planter la place
- végétalisation des pieds de façade

AMBIANCE / USAGES

- Traitement place de façade à façade
- Réintroduire anciens usages place / terrain de pétanque
- évêtement piéton ualitatif
- Apporter des usages et installer du mobilier



ESPACES PUBLICS : VOIRIES

enjeux d'aménagement : quelles matérialités ?

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LOW

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Galets sciés



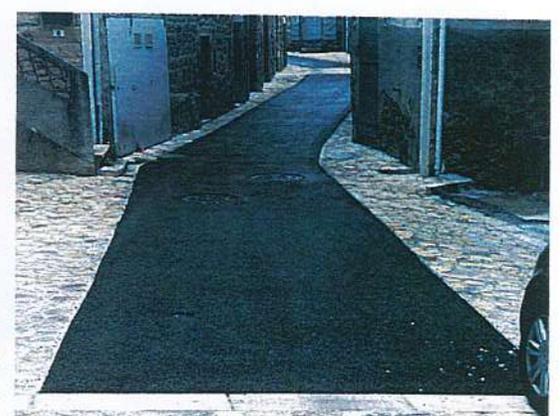
Béton et incrustation de galets



Béton



Calades pierre



Calades pierre et enrobé



Calade en galets



Opus enherbé béton



pavés enherbés



Calade pierre enherbée

Images de références, exemples de revêtements pour le traitement de la voirie et des rues

ESPACES PUBLICS : VOIRIES

enjeux d'aménagement : voiries partagées, rue-jardins

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LOW

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Deux premières colonnes, exemples de voiries partagées villageoises

Colonnes suivantes, images de références de plantations de pieds de façades

ESPACES PUBLICS : VOIRIES

enjeux en terme de circulation à l'échelle du quartier

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

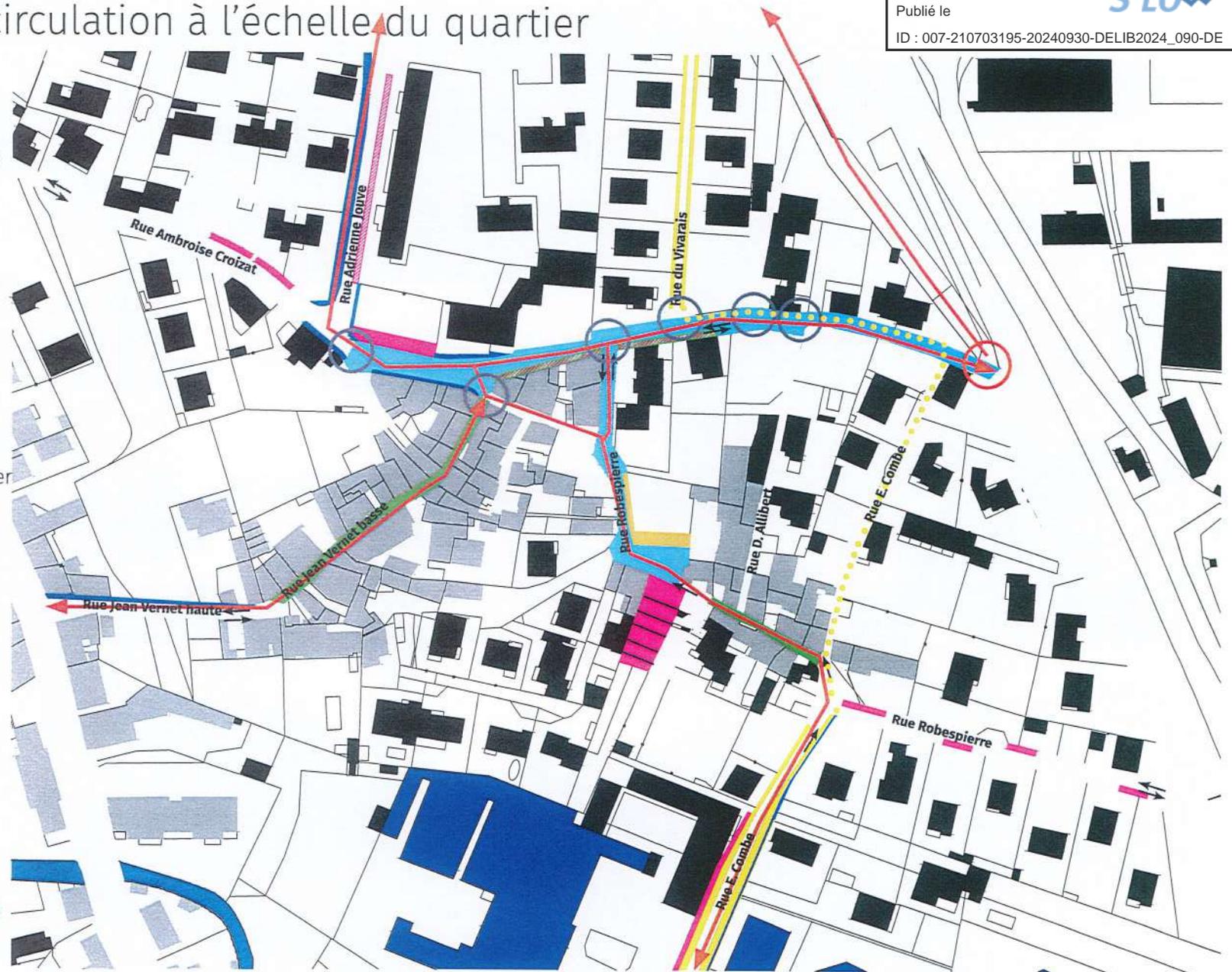
Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LO

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

- Sens de circulation actuels
- Trottoirs existants
- Pistes cyclables existantes
- Pistes cyclables sans marquage
- Entrées, accroches à marquer
- Accès piéton à ouvrir
- Stationnements à créer
- Stationnements à supprimer
- Choix de stationnement à conforter ou supprimer
- Stationnements conservés existants
- Portions trop étroites à rendre piétonnes
- Voiries partagées au droit des places
- ↔ Continuités piétonnes et cyclistes



Plan des enjeux concernant les mobilités

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

A large, white, stylized graphic of the number '41' is centered on the page. The '4' is composed of a triangle and a vertical bar, and the '1' is a simple vertical bar. Below the number is a white rectangular box containing the text 'LES ENJEUX'.

41

LES ENJEUX



Envoyé en préfecture le 01/10/2024

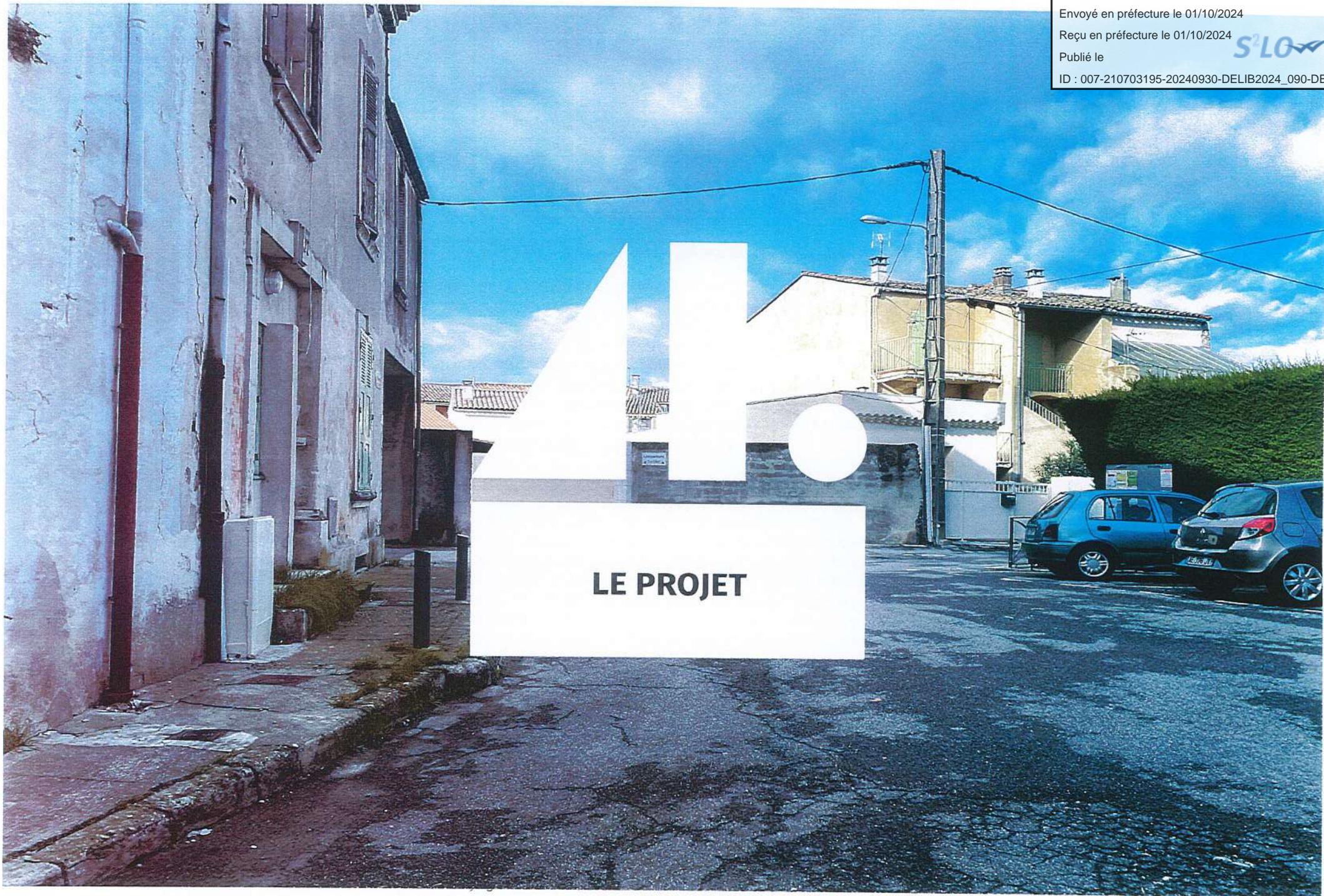
Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



LE PROJET



PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS : LA ZONE DE RENCONTRE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Images de référence, zones de rencontre ou voiries partagées

En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale. Le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 a introduit les zones de rencontre dans le droit français.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double-sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. » (article R 110-2 du code de la route)

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules, à l'exception du tramway ;
- tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h ;
- le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet ;
- le double-sens cyclable est instauré dans les voies à sens unique (sauf dispositions contraires).

extrait de la fiche « La zone de rencontre » par le Ministère de l'écologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer - Novembre 2009



PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS : LES SEUILS PLANTÉS, VERS DES RUES

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LOW

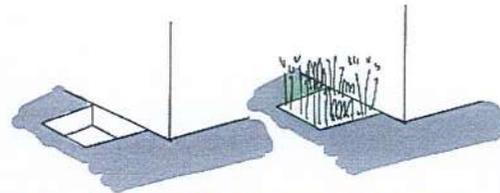
ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



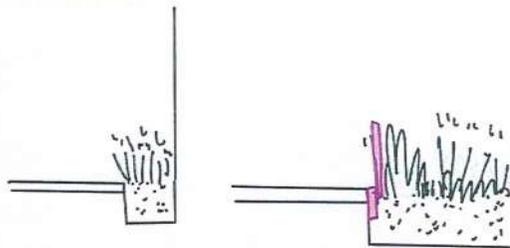
Nous proposons de planter les pieds de façades dès que cela est possible pour :

- limiter l'emprise de la voirie
- désimperméabiliser
- changer l'ambiance
- apporter du végétal, de la fraîcheur
- collecter les eaux pluviales
- faire ralentir
- offrir un espace de jardinage aux riverains

La désimperméabilisation et la plantation de seuils peut se faire dans l'enrobé existant sans nécessairement revoir le revêtement de la voirie. Les contraintes de réseaux et d'infiltration seront à prendre en compte.

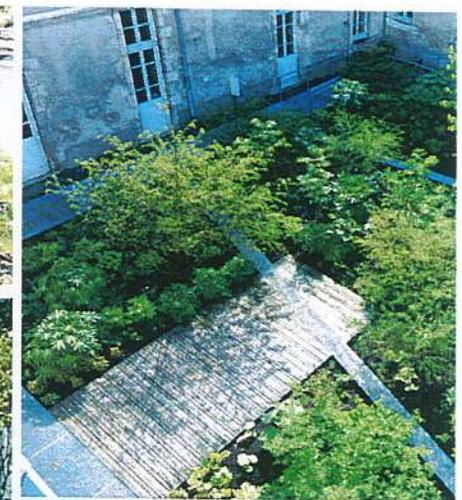


Ouvertures dans l'enrobé existant et création de fosses de plantations



Plantations de pieds de façades, coupes de principe.
À gauche, ouverture sur 20 cm environ et semis.
À droite, fosse plus large jusqu'à 1m50, pouvant nécessiter une mise en défend pour protection des plantations depuis la voirie.

Images de références
- propositions
d'ambiances
paysagères



MATÉRIALITÉ / LES SOLS : NATURE ET CHOIX DU REVÊTEMENT

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Calade pierre Calade galets

Calade de réemploi

Les calades constituent un revêtement traditionnel, local et perméable si il est posée sur lit de sable. Le choix des calades permettent la mise en valeur du savoir-faire local de la pierre sèche et une bonne intégration paysagère. Nous choisissons les calades pour mettre en valeur des pieds de façades, donner un effet de rétrécissement et faire ralentir, aménager un plateau, ou un espace piéton. Les calades peuvent se faire avec des matériaux de réemploi comme des galets (à scier ou non), des pierres à bâtir en calcaire dur, des dalles de pierre, des dalles de béton etc.



Béton avec incrustations

Béton désactivé ou poncé ou sablé avec des agrégats de réemploi. Pour marquer des espaces de centralité ou des usages principalement piétons. Matériau imperméable. Les finitions, les couleurs et la rugosité peuvent varier selon le choix de la finition et des agrégats (taille et caractéristique)



Opus enherbé réemploi

Opus enherbé

Les opus enherbés reprennent le principe de la calade. Ils peuvent être réalisés avec divers matériaux, notamment des matériaux de réemploi. Ils sont posés sur un lit de sable et un micro terre-pierre. Les joints sont suffisamment larges pour être enssemensés. Le revêtement est perméable. Nous faisons le choix de les mettre aux abords de calades en lien avec les massifs plantés.



Massifs plantés

Les plantations offrent des espaces perméables, changent l'ambiance. Nous proposons des vivaces adaptées au sol, au climat et aux contraintes d'entretien et de gestion. Le choix des plantes pourrait être fait en concertation avec les riverains selon les usages envisagés, tel que la cueillette. Les massifs participent à la qualité du cadre de vie en créant une mise à distance végétale avec les circulations.



Stabilisé

Sable stabilisé mécaniquement. Matériaux simple, économe, support de divers usages : piétons, pétanque, circulation de desserte, stationnement. S'allie avec l'ambiance du lieu



Enrobé

Enrobé ou bi-couche. Pour les voiries, le bi-couche a un impact environnemental moins important. Ces revêtements sont perméables, favorise l'effet de chaud et ont un fort impact environnemental. Il est conservé sur les voiries.



Mélange terre-pierre

Il s'agit d'un enherbement renforcé utilisé pour le stationnement. Il comporte plusieurs avantages : perméabilité, adaptabilité, intégration dans le paysage naturel et rural, faible impact visuel du stationnement hors utilisation, coût de mise en œuvre et d'entretien faible. Nous l'utilisons pour les parkings.

DÉCOUPAGE DU PROJET

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Le projet de l'îlot Robespierre s'insère dans le tissu ancien du quartier, en utilisant les démolitions liées au séisme comme opportunité de créer de l'espace public, de l'ouverture, de la végétalisation et de la désimperméabilisation des sols. Cette succession d'espaces publics vient créer une continuité visuelle dans le quartier, tout en proposant divers usages pour les habitants : nouveau parking au Sud, maintien des places de stationnement sur la place Robespierre, création d'une place publique végétalisée sur l'îlot Robespierre et végétalisation des rues. A travers ces différents espaces, les revêtements visent à apporter une meilleure perméabilité des sols, et à utiliser des matériaux issus du réemploi des bâtiments du quartier.

DÉCOUPAGE DU PROJET

- - - - - Tranche ferme 1 : parking
- - - - - Tranche ferme 2 : îlot Robespierre, place Robespierre et rues adjacentes
- - - - - Tranche optionnelle : rue Ambroise Croizat

SCHÉMA DES MOBILITÉS

- Sens de circulation
- 1 Rue Ambroise Croizat
- 2 Rue Guy Vendran
- 3 Impasse Robespierre
- 4 Îlot Robespierre
- 5 Rue Robespierre
- 6 Place Robespierre
- 7 Parking

PLAN DE PROJET

ÉCHELLE 1/100e

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

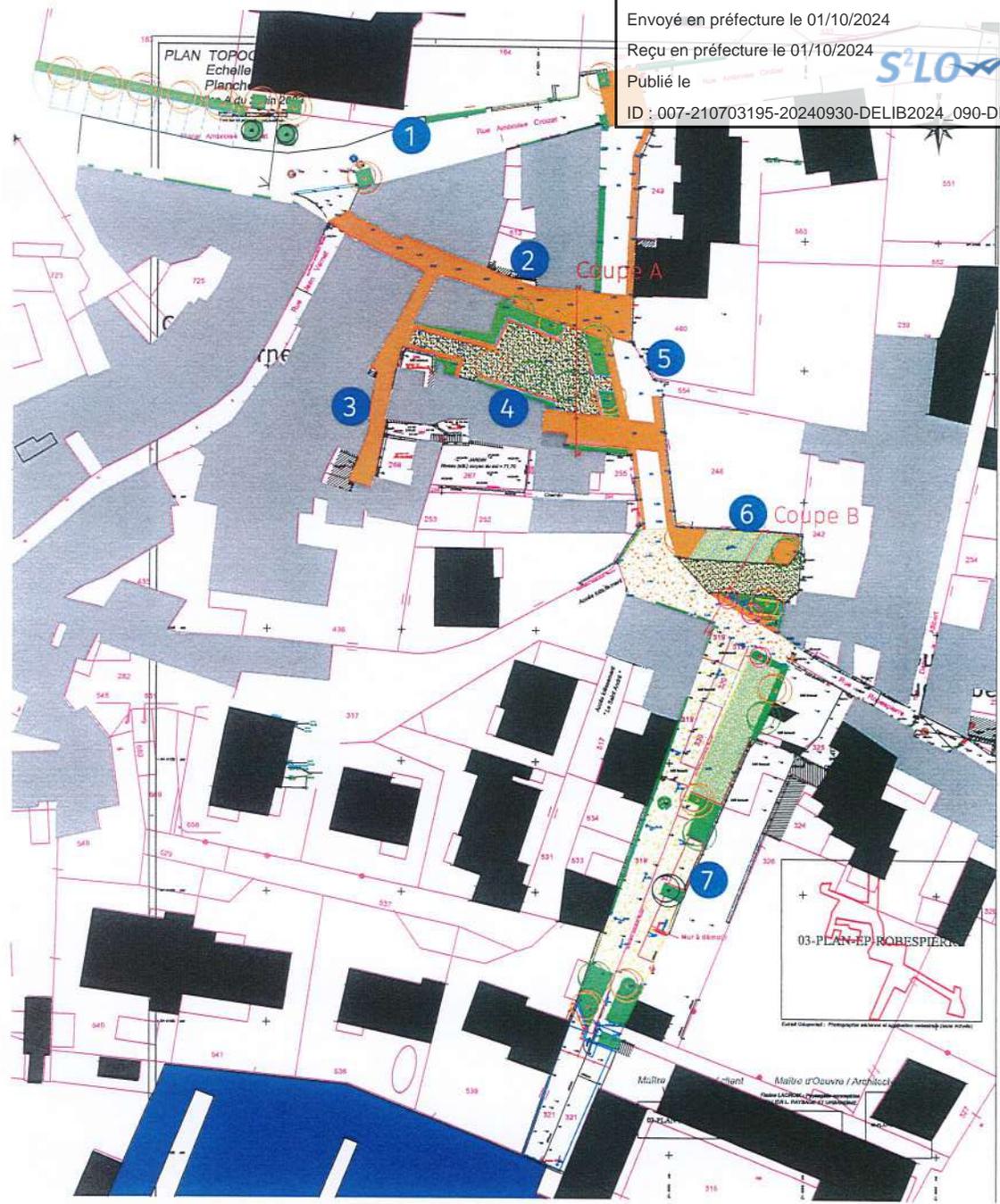


- 1 Rue Ambroise Croizat
- 2 Rue Guy Vendran
- 3 Impasse Robespierre
- 4 Îlot Robespierre
- 5 Rue Robespierre
- 6 Place Robespierre
- 7 Parking

Légende

- Enrobé
- Béton désactivé
- Grève
- Stabilisé
- Mélange terre pierre
- Calade circulée
- Calade végétalisée
- Massifs plantés
- Plantes grimpantes
- Arbres existants
- Arbres tiges : Micocouliers
- Arbres tiges : Frênes américains 'Skyline'
- Cépées
- Bordures pierre
- Bancs

Coupe A : voir p53
 Coupe B : voir p52



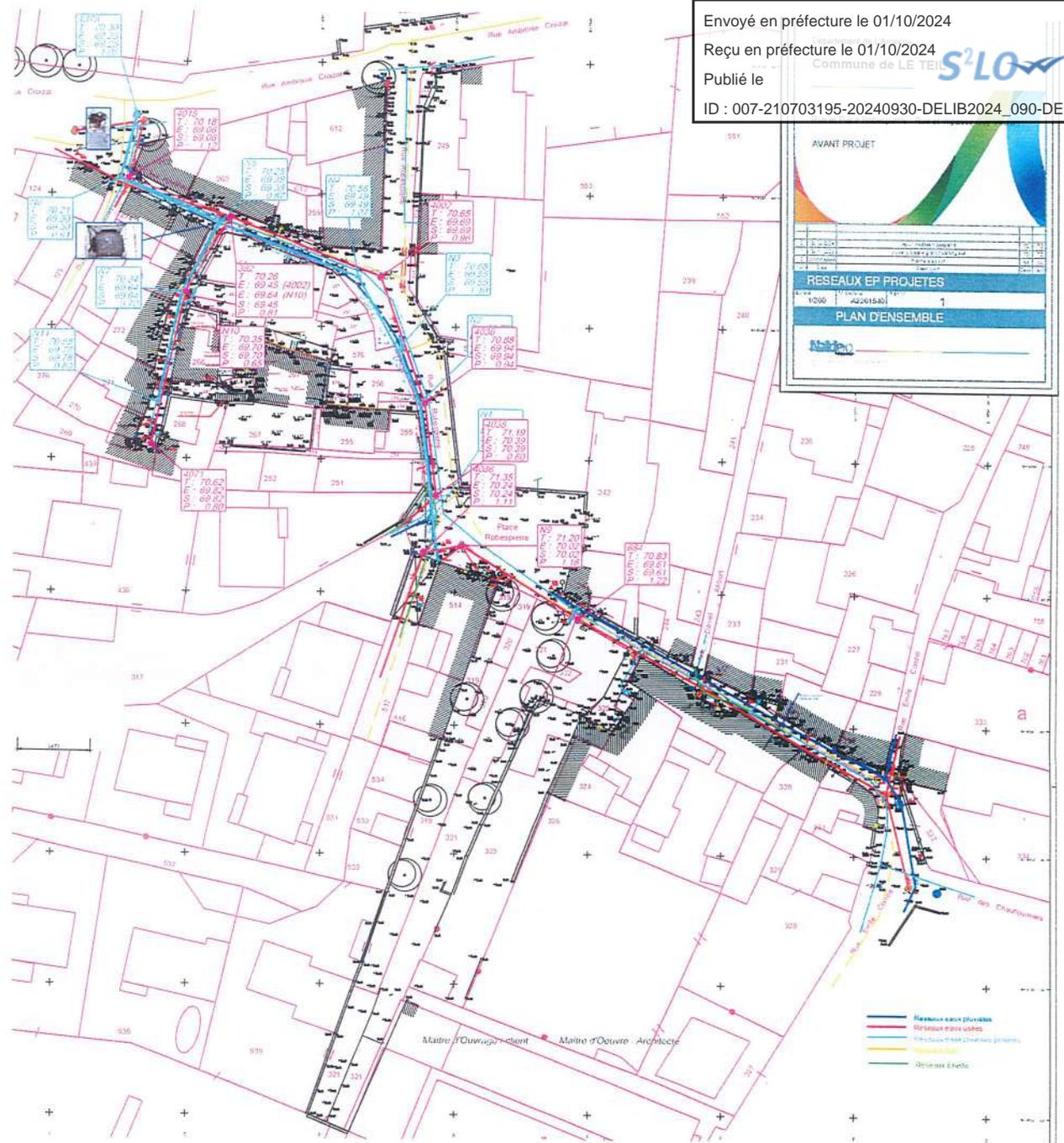
03-PLAN-EP-ROBESPIERRE

Maître d'œuvre / Architecte
 Maître d'œuvre / Paysagiste

PLAN DES RÉSEAUX

EAUX PLUVIALES, EAUX USÉES

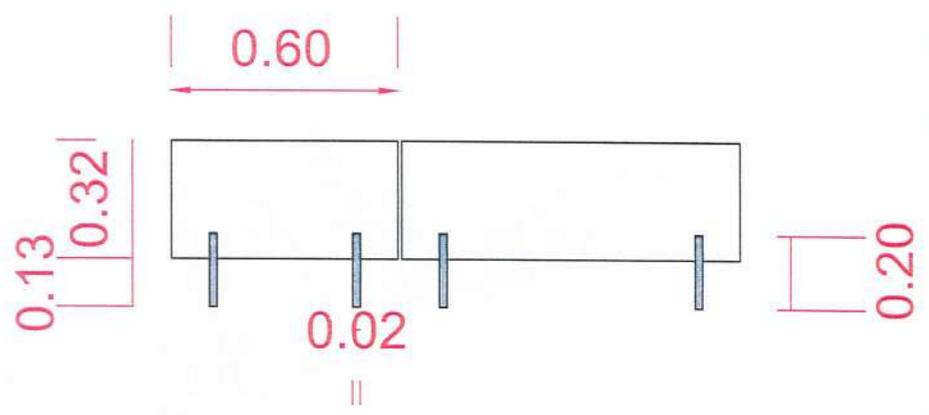
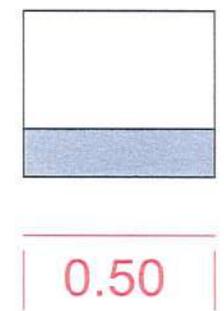
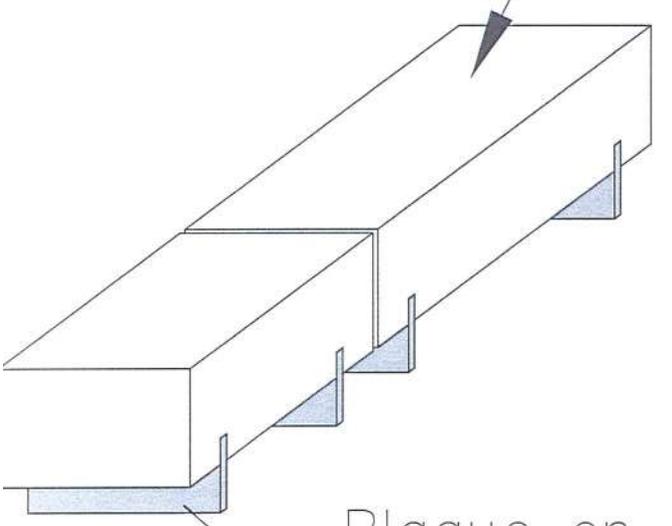
Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



DÉTAILS TECHNIQUES

Pierre à bâtir taillée de Ruoms "périphérique église" longueur mais section de 60cm minimum, pas de longueur maximum

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

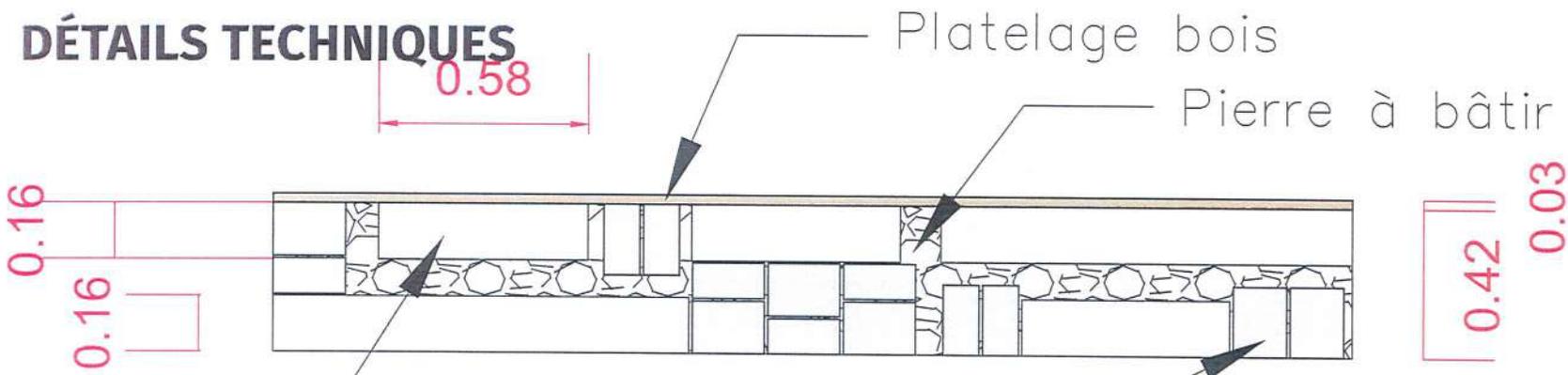


Plaque en fonte
 noire scellée
 dans la pierre
 Dimensions
 2*40*20 cm

COMMUNE DU TEIL – Aménagement de l’îlot Robespierre		DÉTAIL MOBILIER type 1			DT MOB 1	 atelier L. paysage & urbanisme
MAÎTRISE D'OEUVRE :	ATELIER L. paysage et urbanisme Naldeo	ÉCHELLE :	FORMAT :	N° PROJET :	AVP	
COMMUNE DU TEIL ÉTUDES PRÉLIMINAIRES - DIAGNOSTIC- TRANSFORMATION ÎLOT ROBESPIERRE - Atelier L. Paysage & Urbanisme		1/20 ème	A4	090		Florine Lacroix paysagiste dplg 8 rue du Puits – Château Julien 46 07110 VINEZAC contact@atelierpaysage.fr

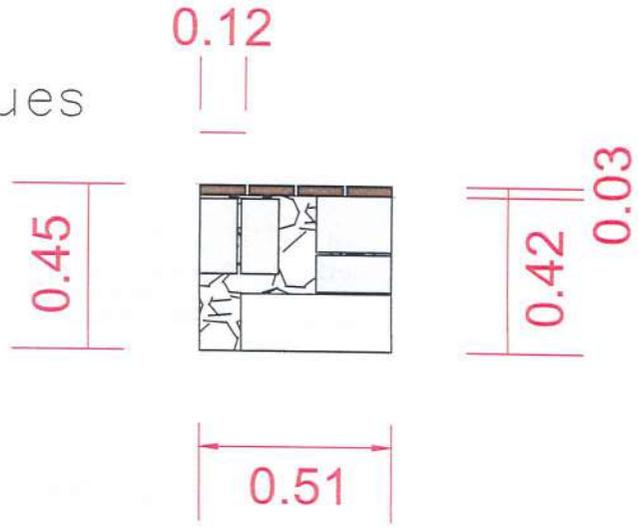
DÉTAILS TECHNIQUES

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



marche escalier
 longueur
 variable*0.40*0.16

Pierre à bâtir
 taillée de Ruoms
 "murs
 périphériques
 église"



COMMUNE DU TEIL – Aménagement de l’îlot Robespierre		DÉTAIL MOBILIER type 3			DT MOB 2	 atelier L. paysage & urbanisme Florine Lacroix paysagiste dplg 8 rue du Puits – Château Julien 47 07110 VINEZAC contact@atelierlpaysage.c
MAÎTRISE D'OEUVRE :	ATELIER L. paysage et urbanisme Naldeo	ÉCHELLE :	FORMAT :	N° PROJET :	AVP	
MAÎTRISE OUVRAGE :	ATELIER L. paysage et urbanisme Naldeo ÉTUDES PRÉLIMINAIRES - DIAGNOSTIC- TRANSFORMATION ÎLOT ROBESPIERRE - Atelier L. Paysage & Urbanisme	1/20 ème	A4	090		

DÉTAILS TECHNIQUES

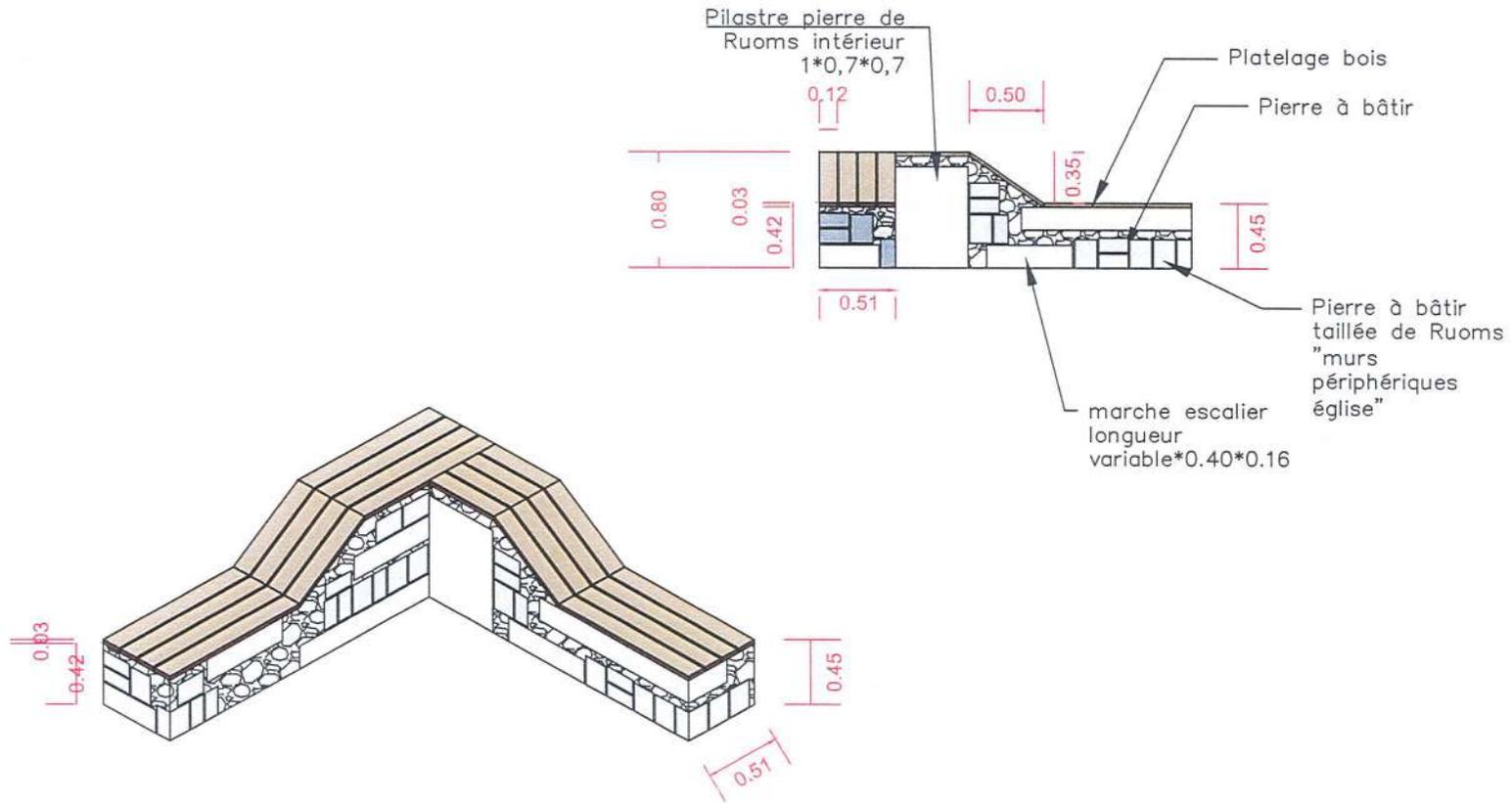
Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



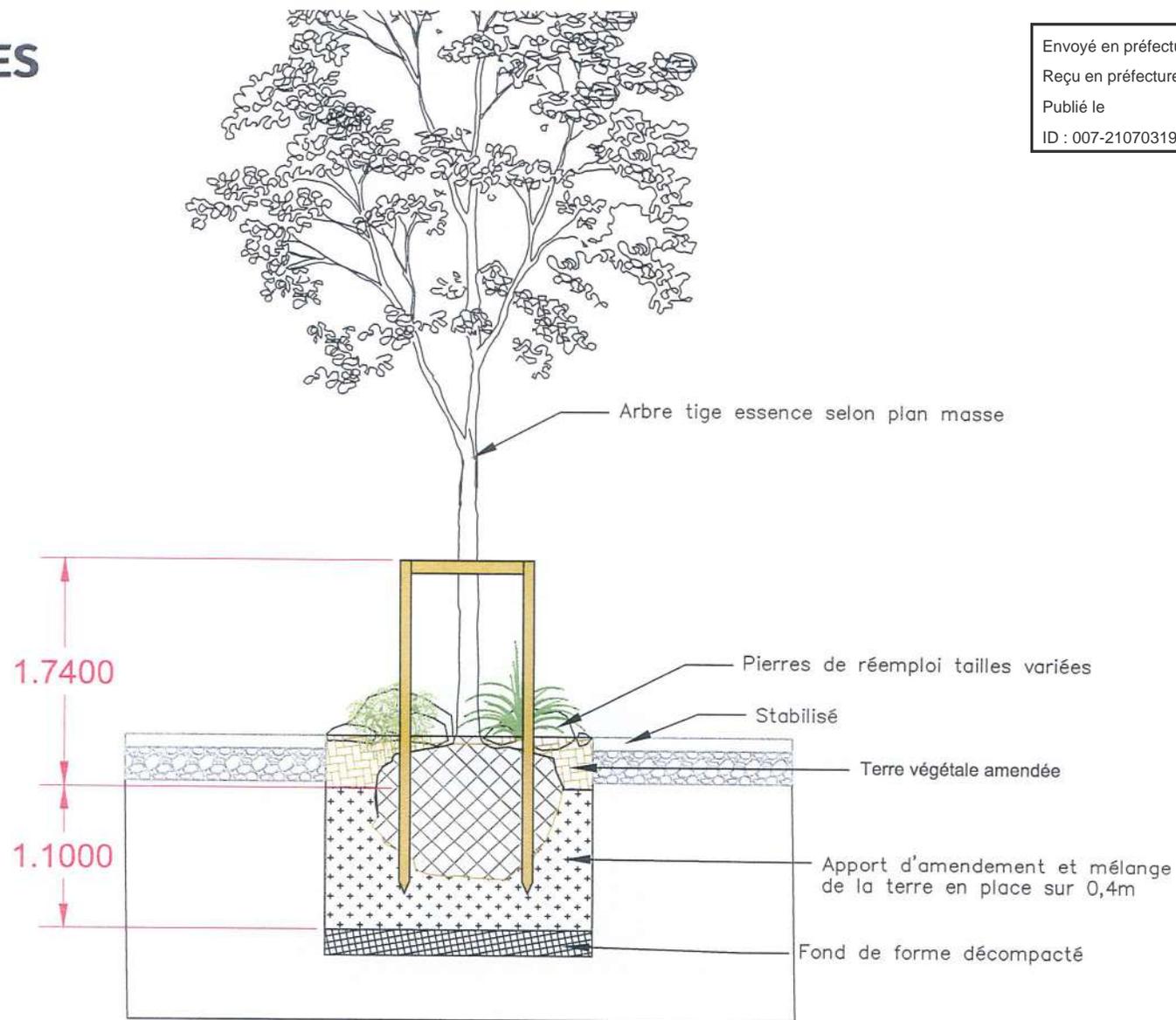
ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



COMMUNE DU TEIL – Aménagement de l’îlot Robespierre		DÉTAIL MOBILIER type 3 avec angle et surélévation			DT MOB 3	 atelier L. paysage & urbanisme Florine Lacroix paysagiste dplg 8 rue du Puits – Château Julien 48 07110 VINEZAC contact@atelierl.paysage.fr
MAÎTRISE D'OUVRAGE :	MAÎTRISE D'OEUVRE :	ÉCHELLE :	FORMAT :	N° PROJET :	AVP	
COMMUNE DU TEIL ÉTUDES PRÉLIMINAIRES - DIAGNOSTIC- TRANSFORMATION ÎLOT ROBESPIERRE - Atelier L. Paysage & Urbanisme	ATELIER L. paysage et urbanisme Naldeo ÉTUDES PRÉLIMINAIRES - DIAGNOSTIC- TRANSFORMATION ÎLOT ROBESPIERRE - Atelier L. Paysage & Urbanisme	1/50 ème	A4	090		

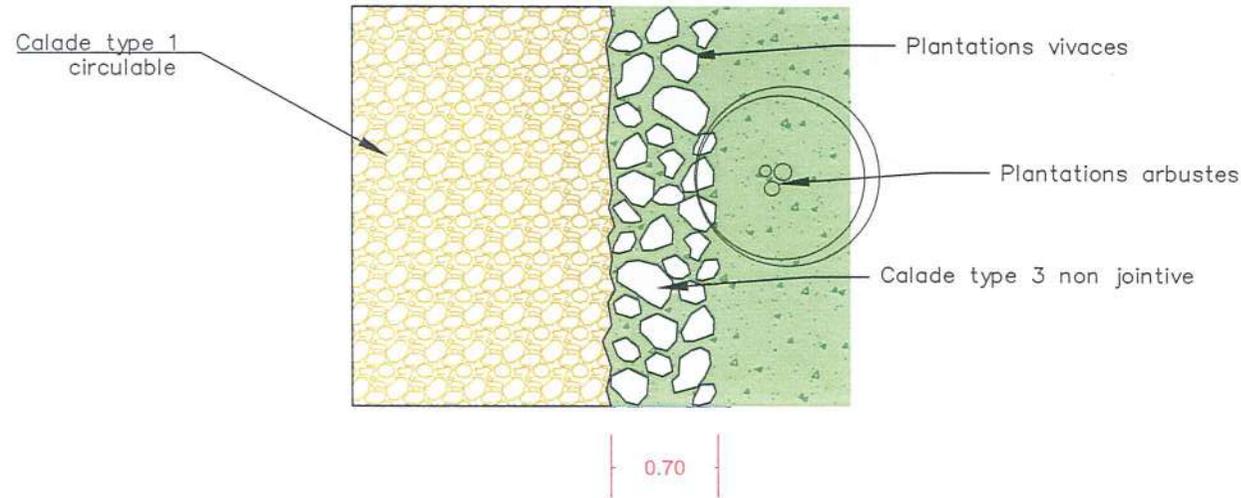
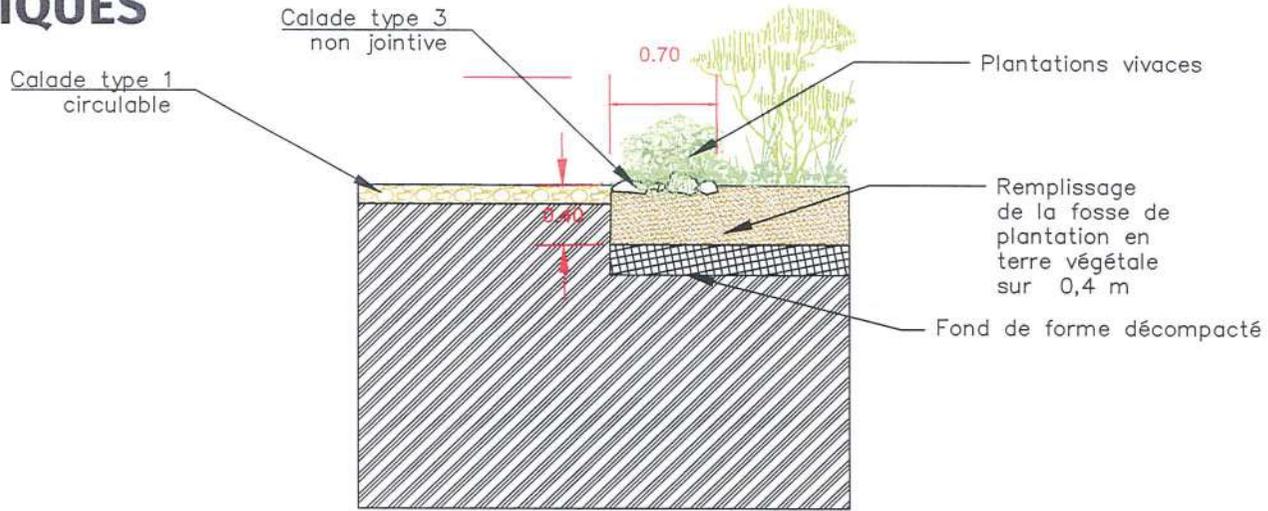
DÉTAILS TECHNIQUES

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



COMMUNE DU TEIL – Aménagement de l’îlot Robespierre		DÉTAIL REVÊTEMENT 1 – Calade pied d’arbre			DT REV 1	 atelier L. paysage & urbanisme Florine Lacroix paysagiste dplg 8 rue du Puits – Château Julien 49 07110 VINEZAC contact@atelierpaysage.fr
AITRISE OUVRAGE : COMMUNE DU TEIL ÉTUDES PRÉLIMINAIRES - DIAGNOSTIC- TRANSFORMATION ÎLOT ROBESPIERRE - Atelier L. Paysage & Urbanisme	MAITRISE D’OEUVRE : ATELIER L. paysage et urbanisme Noldeo Études Préliminaires - Diagnostic - Transformation Îlot Robespierre - Atelier L. Paysage & Urbanisme	ÉCHELLE : 1/50 ème	FORMAT : A4	N° PROJET : 090	AVP	

DÉTAILS TECHNIQUES



Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

COMMUNE DU TEIL – Aménagement de l’îlot Robespierre

DÉTAIL REVÊTEMENT 2 – Calade massif

DT
REV 2



MAÎTRISE D'OEUVRE : ATELIER L. paysage et urbanisme
 COMMUNE DU TEIL : Naideo
 ETUDES PRÉLIMINAIRES - DIAGNOSTIC- TRANSFORMATION ÎLOT ROBESPIERRE - Atelier L. Paysage & Urbanisme

ÉCHELLE : 1/50 ème

FORMAT : A4

N° PROJET : 090

AVP

Florine Lacroix
 paysagiste dplg
 8 rue du Puits –
 Château Julien 50
 07110 VINEZAC

contact@atelierlpaysage.com

ZOOM : PARKING

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



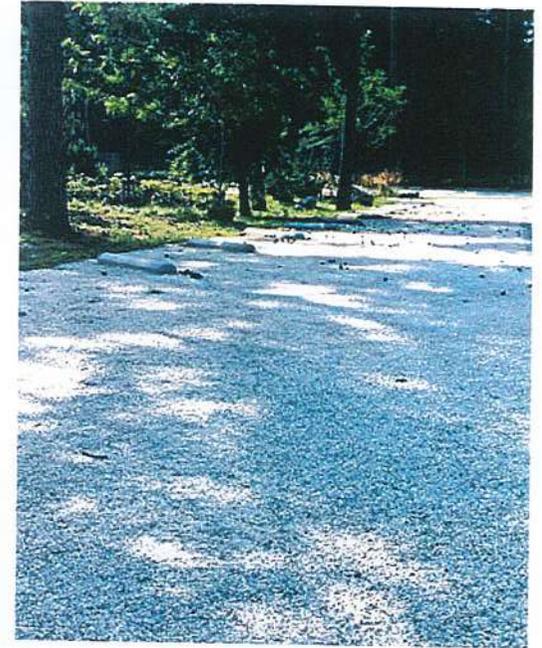
Le parking fait face à la place Robespierre, en s'insérant à la place d'un îlot de bâtiment démoli à la suite du séisme.

Il est composé d'un revêtement en grave pour la partie circulée et de mélange terre/pierre sur les places de stationnement en bataille. Ces deux revêtements ont l'avantage d'être perméables, afin de gérer les écoulements d'eau *in situ*. Avec sa couleur claire, la grave permet également d'éviter la formation d'îlots de chaleur.

Des massifs arborés sont implantés le long du mur Est du parking, tandis que des bandes de plantation accompagnent les façades Ouest du parking, améliorant la perméabilité du site.



Image de référence
- revêtement de parking en grave



Images de références
- stationnements en mélange terre/pierre réalisés par l'Atelier L. Paysage à Jaujac



ZOOM : PLACE ROBESPIERRE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

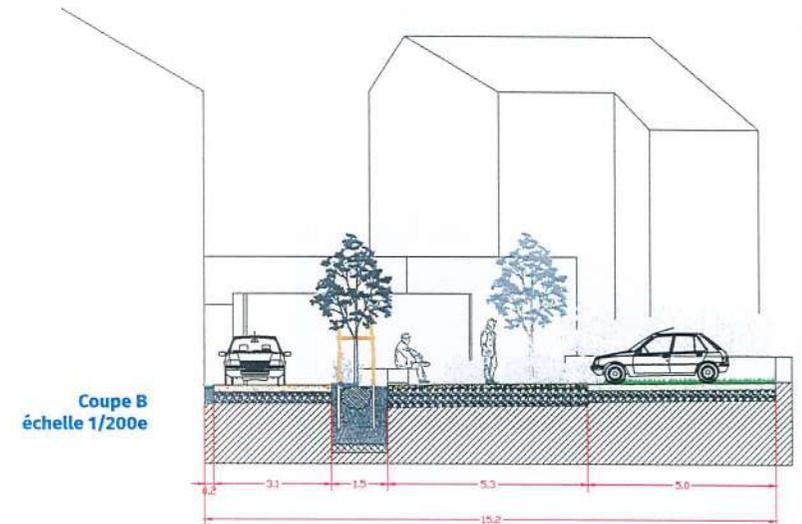
Publié le

S²LOW

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Aujourd'hui exclusivement minérale, la place Robespierre voit son aménagement entièrement réinterprété, tout en conservant cinq places de stationnement. Ces places de stationnements en épis en mélange terre/pierre sont bordés de deux massifs plantés d'arbres et d'arbustes, tandis qu'un revêtement en sable stabilisé occupe le cœur de la place. Un banc en pierres de réemploi issues de la démolition de l'église du Teil est installé le long d'un massif arboré permettant d'apporter de l'ombrage en été. Enfin, le revêtement de la partie circulée est composé de béton désactivé intégrant des matériaux issus des démolitions des bâtiments de l'îlot.



ZOOM : ÎLOT ROBESPIERRE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

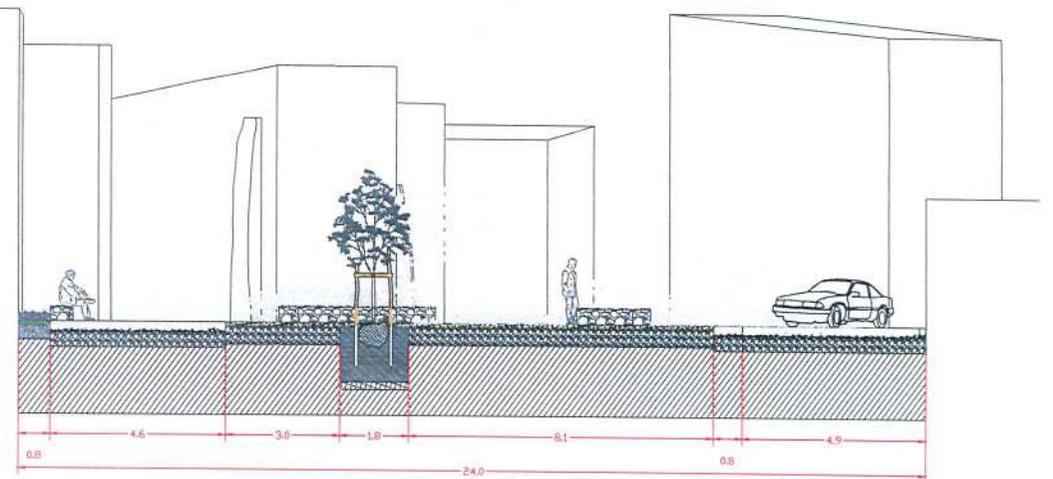
Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



L'îlot Robespierre prend la place de maisons démolies à la suite du séisme. Ces démolitions ont offert l'opportunité de créer une place publique en cœur d'îlot, entièrement piétonne et fortement plantée d'arbres et d'arbustes permettant de séparer la place de la voirie. Une table et des bancs en pierres de réemploi issues de la démolition de l'église du Teil sont installés le long des différents massifs plantés et permettent aux habitants de disposer d'un espace de détente, de repos et de lien social au centre du quartier. La place est bordée de calades en pierres de réemploi, qui débordent dans les rues adjacentes et guident les passants vers les espaces publics du quartier.

Coupe A
échelle 1/200e



ZOOM : RUE AMBROISE CROIZAT

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

S²LOW

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

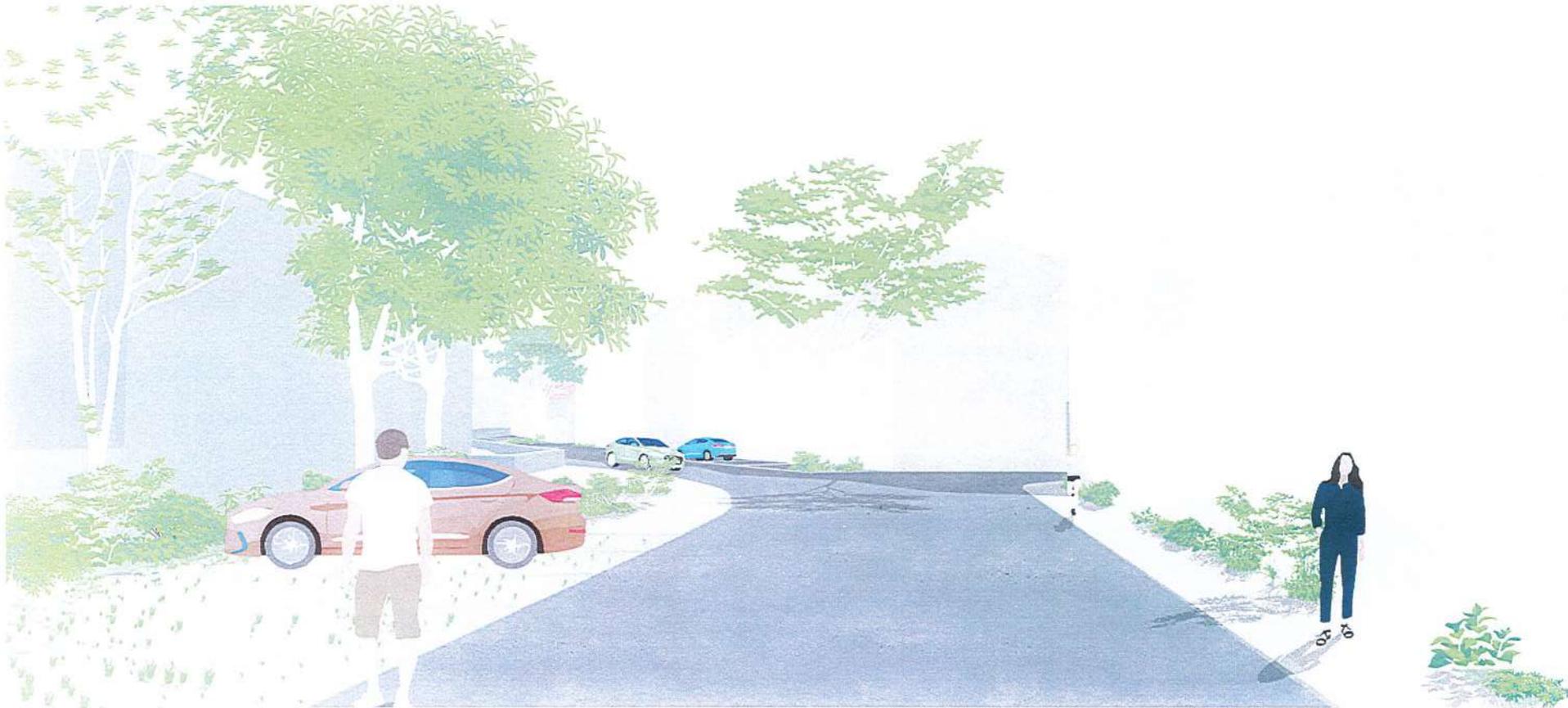
La rue Ambroise Croizat voit ses trottoirs réaménagés, avec des revêtements en béton désactivé intégrant des matériaux issus des démolitions des bâtiments de l'îlot Robespierre, ainsi que des bandes plantées de vivaces et d'arbustes le long des bâtiments.

Les stationnements en partie Nord-Ouest sont désormais composés

de mélange terre-pierre, perméable et accueillant une végétation de plantes vivaces, tandis que des arbres sont plantés le long des places de stationnement.

La rue passe en voirie partagée, permettant une meilleure gestion des interfaces entre piétons et véhicules et une baisse de la vitesse de circulation

des véhicules motorisés. Le long des bâtiments, des places de stationnement sont marquées au sol et améliorent la lisibilité du stationnement pour les automobilistes. Ces stationnements sont accompagnés de massifs plantés d'arbustes et d'arbres.





Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

PLACEMENT		PRE AMENAGEMENT - TRANCHE 2							
Travaux effectués		Installation de chantier							
10001	Installation pour toute la durée du chantier pour un chantier	1,00	forfait	1 500,00		1 500,00			
10004	Réalisation du plan d'exécution (masse et profils en long) et du piquetage	1,00	forfait	1 500,00		1 500,00			
10007	Réalisation d'un consist d'huissier	1,00	forfait	700,00		700,00			
10008	Fourniture et pose d'un panneau d'information chantier dimension 3m x 2m selon modèle validé par la commune	1,00	forfait	400,00		400,00			
10010	Sondage aux engins mécaniques.	10,00	m²	50,00		500,00			
10012	Sondage à la main.	5,00	m²	90,00		450,00			
10013	Marquage piquetages réseaux existants	1,00	forfait	350,00		350,00			
10014						5 400,00			
10015	Depose et repose de Panneaux, potelet barrière	6,00	Unité	80,00		480,00			
10016	Depose et repose de Bordures	0,00	Unité	300,00		0,00			
10018	Depose et repose de Bordures	0,00	ml	38,00		0,00			
10019	Démolition de trottoirs existants ou de revêtements existants	2 000,00	m2	8,00		1 600,00			
10020	Terrassements pour constitution du fond de forme	80,00	m²	16,00		1 280,00			
10021	Réglage du fond de forme et compactage	200,00	m²	3,00		600,00			
10022	Démolition de maçonnerie au B.R.H	10,00	m²	55,00		550,00			
10031	Membrane géotextile	200,00	m²	1,00		200,00			
10161	GRAVE NON TRAITEE0/80	80,00	m³	40,00		3 200,00			
10162	GRAVE NON TRAITEE0/15	20,00	m³	60,00		1 200,00			
10191	Découpage chaussée toute épaisseur - Le mètre linéaire	25,00	ml	3,20		80,00			
70033	Réfection des bas de façades	35,00	ml	10,00		350,00			
						9 540,00			
Voivre / Chaussée									
400524	Pierres en grès en remploi non jointives	48,00	m2	85,00		4 080,00			
400526	Stabilisé	120,00	m2	25,00		3 000,00			
40052	Bordure préfabriquée béton type T2 ou similaire	40,00	ml	50,00		2 000,00			
						9 080,00			
Mobillier									
70044	Banc bois / Métal de largeur 0.50 m scallé	6,00	ml	190,00		1 140,00			
						1 140,00			
Mise à la côte									
20222	Mise à la côte de tampon de labour et de branchement	2,00	unité	150,00		300,00			
20223	Mise à la côte de grille Eaux pluviales	1,00	unité	290,00		290,00			
20224	Mise à la côte de BAC	2,00	unité	150,00		300,00			
20226	Mise à la côte de tampon de regard complet AEP	2,00	unité	250,00		500,00			
						1 350,00			
Espaces Verts - Plantations									
70071	Terrassements pour constitution du fond de forme	45,00	m²	16,00		720,00			
700138	Arbres y/c mise en œuvre de la fosse de plantations	5,00	Unité	600,00		3 000,00			
700139	Fourniture et plantation d'arbustes et fleurs en jardinières, y compris terre végétale.	45,00	m²	60,00		2 700,00			
						6 420,00			
Récolement									
50011	Doisiers de récolement pour l'ensemble du chantier selon les prescriptions du CCTP Phase 1	1,00	Forfait	2 500,00		2 500,00			
						2 500,00			
PLAGE ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE 2									
						35 430,00			
PARKING AMENAGEMENT - TRANCHE 1									
Terrassements									
10361	Démolition de trottoirs existants ou de revêtements existants	650,00	m2	8,00		5 200,00			
10071	Terrassements pour constitution du fond de forme	290,00	m²	16,00		4 640,00			
10072	Réglage du fond de forme et compactage	650,00	m²	3,00		1 950,00			
10221	Démolition de maçonnerie au B.R.H	15,00	m²	55,00		825,00			
70031	Membrane géotextile	483,00	m²	1,00		483,00			
10161	GRAVE NON TRAITEE0/80	144,90	m³	40,00		5 796,00			
10162	GRAVE NON TRAITEE0/15	98,60	m³	60,00		5 986,00			
10191	Découpage chaussée toute épaisseur - Le mètre linéaire	15,00	ml	3,20		48,00			
70033	Réfection des bas de façades	100,00	ml	10,00		1 000,00			
						25 258,00			
Voivre / Chaussée									
400525	Terre Pierres	120,00	m2	42,00		5 040,00			
40052	Bordure préfabriquée béton type T2 ou similaire	90,00	ml	50,00		4 500,00			
400511	Bordure béton 15 x 25	52,00	ml	42,00		2 184,00			
						11 724,00			
Espaces Verts - Plantations									
10071	Terrassements pour constitution du fond de forme	112,00	m²	16,00		1 792,00			
700138	Arbres y/c mise en œuvre de la fosse de plantations	8,00	Unité	600,00		4 800,00			
700139	Fourniture et plantation d'arbustes et fleurs en jardinières, y compris terre végétale.	112,00	m²	60,00		6 720,00			
						13 312,00			
Mur pierres maçonnées									
7008	Mur en pierre maçonnées	43,50	ml	300,00		13 050,00			
7009	portion acier dim 1,20 - 1,20 m	1,00	Unité	450,00		450,00			
						13 500,00			
Récolement									
50011	Doisiers de récolement pour l'ensemble du chantier selon les prescriptions du CCTP Phase 1	1,00	Forfait	2 500,00		2 500,00			
						2 500,00			
PARKING AMENAGEMENT - TRANCHE 1									
						66 294,00			

Estimation des coûts - Th. Durios (Naldes) le 05/10/2024.

LOT ROBESPIERRE/ VENDRANIMPASSE ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE N°2									
E AMENAGEMENT - TRANCHE N°2									
Travaux	Quantité	Unité	Forfait	Unité	Forfait	Unité	Forfait	Unité	Forfait
Installation de chantier									
1001.1	Installation pour toute la durée du chantier pour un chantier	1,00	forfait		1 500,00		1 500,00		1 500,00
1001.4	Réalisation du plan d'exécution (masse et profils en long) et du piquetage	1,00	forfait		1 500,00		1 500,00		1 500,00
1001.7	Réalisation d'un contrat d'huissier	1,00	forfait		700,00		700,00		700,00
Travaux de terrassements									
1001.1	Terrassements pour constitution du fond de forme	180,00	m²		16,00		2 880,00		2 880,00
1001.2	Réglage du fond de forme et compactage	400,00	m²		3,00		1 200,00		1 200,00
1001.1	Démolition de maçonnerie au B.R.H	10,00	m²		55,00		550,00		550,00
1001.1	Membrane géotextile	290,00	m²		1,00		290,00		290,00
1001.1	GRAVE NON TRAITEE080	120,00	m³		40,00		4 800,00		4 800,00
1001.2	GRAVE NON TRAITEE031,5	29,00	m³		60,00		1 740,00		1 740,00
1001.1	Décapage chaussée toute épaisseur - Le mètre linéaire	30,00	ml		3,20		96,00		96,00
1001.3	Réfection des bas de façades	110,00	ml		10,00		1 100,00		1 100,00
1001.3							12 336,00		12 336,00
Travaux de pose de pierres									
4005.24	Pierres en grès en remploi jointives	80,00	m2		100,00		8 000,00		8 000,00
4005.24	Pierres en grès en remploi non jointives	45,00	m2		85,00		3 825,00		3 825,00
4005.26	Terre Pierres	70,00	m2		42,00		2 940,00		2 940,00
4005.26	Stabilisé	220,00	m2		25,00		5 500,00		5 500,00
4005.2	Bordure préfabriquée béton type T2 ou similaire	80,00	ml		50,00		4 000,00		4 000,00
Espaces Verts - Plantations									
1007.1	Terrassements pour constitution du fond de forme	44,00	m²		16,00		704,00		704,00
7001.38	Autres y/c mise en œuvre de la fosse de plantations	7,00	Unité		600,00		4 200,00		4 200,00
7001.39	Fourniture et plantation d'arbustes et fleurs en jardinières, y compris terre végétale.	110,00	m²		60,00		6 600,00		6 600,00
Mobilier									
7004.8	Table sur mesure	1,00	Unité		5 130,00		5 130,00		5 130,00
7004.4	Banc bois / Métal de largeur 0,50 m scellé	45,00	ml		190,00		8 550,00		8 550,00
7004.2	corbeille	2,00	unité		610,00		1 220,00		1 220,00
Recouvrement									
5001.1	Doossiers de recouvrement pour l'ensemble du chantier selon les prescriptions du CCTP Phase 1	1,00	Forfait		2 500,00		2 500,00		2 500,00
LOT ROBESPIERRE/ VENDRANIMPASSE ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE N°2									
RUE ROBESPIERRE/G VENDRANIMPASSE ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE 2									
Travaux de terrassements									
1005.1	Dépose et repos de Panneaux, potelet barrière	8,00	Unité		80,00		640,00		640,00
1005.2	Dépose et repos de Tampons	20,00	Unité		300,00		6 000,00		6 000,00
1005.5	Dépose et repos avec remise à niveau bouches à clé	10,00	Unité		80,00		800,00		800,00
1036.1	Démolition de trottoirs existants ou de revêtements existants	810,00	m2		8,00		6 480,00		6 480,00
1007.1	Terrassements pour constitution du fond de forme	324,00	m²		16,00		5 184,00		5 184,00
1007.2	Réglage du fond de forme et compactage	810,00	m²		3,00		2 430,00		2 430,00
1022.1	Démolition de maçonnerie au B.R.H	15,00	m²		55,00		825,00		825,00
7003.1	Membrane géotextile	650,00	m²		1,00		650,00		650,00
1016.1	GRAVE NON TRAITEE080	324,00	m³		40,00		12 960,00		12 960,00
1016.2	GRAVE NON TRAITEE031,5	81,00	m³		60,00		4 860,00		4 860,00
1019.1	Décapage chaussée toute épaisseur - Le mètre linéaire	25,00	ml		3,20		80,00		80,00
7003.3	Réfection des bas de façades	210,00	ml		10,00		2 100,00		2 100,00
Voiture / Chaussée									
4005.23	Pierres en grès en remploi jointives	390,00	m2		100,00		39 000,00		39 000,00
4005.24	Pierres en grès en remploi non jointives	25,00	m2		85,00		2 125,00		2 125,00
4003.2	Revêtement de chaussée par enroché à chaud de granulométrie 0/10 à raison de 144 kg/m²	27,14	tonne		140,00		3 800,16		3 800,16
4005.2	Bordure préfabriquée béton type T2 ou similaire	35,00	ml		50,00		1 750,00		1 750,00
4008.3	Béton désactivé circulaire ep.20cm y compris coffrage nécessaire	185,00	m²		88,00		16 280,00		16 280,00
4008.7	accélérateur de prise pour béton	185,00	m2		6,00		1 110,00		1 110,00
Mise à la côte									
2022.2	Mise à la côte de tampon de labour et de branchement	10,00	unité		150,00		1 500,00		1 500,00
2022.3	Mise à la côte de grille Eaux pluviales	12,00	unité		250,00		3 000,00		3 000,00
2022.4	Mise à la côte de BAC	10,00	unité		150,00		1 500,00		1 500,00
2022.6	Mise à la côte de tampon de regard complet AEP	10,00	unité		250,00		2 500,00		2 500,00
2024.1	A cadre rond TYPE PANREX pour trafic intense - Classe D.400, 600 mm d'ouverture et dilite	5,00	unité		250,00		1 250,00		1 250,00
Marquage - Signalisation									
4407.1	Bande blanche rectoréfléchissante axe et rive	40,00	ml		5,00		200,00		200,00
Espaces Verts - Plantations									
1007.1	Terrassements pour constitution du fond de forme	6,00	m²		16,00		96,00		96,00
7001.39	Fourniture et plantation d'arbustes et fleurs en jardinières, y compris terre végétale.	20,00	m²		60,00		1 200,00		1 200,00
Recouvrement									
5001.1	Doossiers de recouvrement pour l'ensemble du chantier selon les prescriptions du CCTP Phase 1	1,00	Forfait		2 500,00		2 500,00		2 500,00
RUE ROBESPIERRE/G VENDRANIMPASSE ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE 2									
120 620,16									

ECLAIRAGE PUBLIC		C PARKING - TRANCHE 1		ECLAIRAGE PUBLIC PARKING - TRANCHE 1		ECLAIRAGE PUBLIC PARKING - TRANCHE 2	
4019	Travaux REG 860	Installation de chantier					
4017	Travaux REG 860	Installation de chantier pour des travaux d'éclairage	1,00	Forfait	500,00		500,00
4016	Travaux REG 860	Réalisation d'un constat d'usure	1,00	Forfait	700,00		700,00
4015	Travaux REG 860	démolition de chaussée pour tranchées	75,00	ml	11,50		862,50
4014	Travaux REG 860	refection de corps de chaussée apres fouille en tranchée	75,00	ml	15,50		1 162,50
4013	Travaux REG 860	refection de corps de chaussée apres fouille en tranchée - bicoche	30,00	ml	24,00		720,00
4012	Travaux REG 860	Démolition de massif de candélabres en béton	1,00	m3	248,00		248,00
4011	Travaux REG 860	Fouille en tranchée pour pose de gaines	105,00	ml	40,00		4 200,00
4010	Travaux REG 860	Fourniture et pose de gaine de Jarolène diamètre 63 mm	105,00	ml	5,00		525,00
4009	Travaux REG 860	Fourniture et pose de cuivre nu en pleine fouille cuivre nu 25'	120,00	ml	4,50		540,00
4008	Travaux REG 860	Fourniture et pose de câbles U1000 ROZY cuivre 2 X 16 mm²	120,00	ml	7,20		864,00
4007	Travaux REG 860	Connecteur BT pour câble PRC de 16 mm² de section	1,00	Unité	17,00		17,00
4006	Travaux REG 860	Géoréforcement des réseaux aériens ou souterrains	105,00	ml	3,40		357,00
4005	Travaux REG 860	Dossier des ouvrages exécutés	1,00	Forfait	316,00		316,00
4004	Travaux REG 860	Fourniture et pose coffre sur type 1835 plus fixation	3,00	Unité	128,00		378,00
4003	Travaux REG 860	Pose de candélabre acier avec confection de massifs - candélabre hauteur 4,50 m	3,00	Forfait	499,00		1 497,00
4002	Travaux REG 860	Forfait pour réfection de pied de candélabre (tout type de revêtement)	3,00	Forfait	90,00		270,00
4001	Travaux REG 860	Candélabre hauteur 4,50 m	3,00	Unité	209,00		627,00
4000	Travaux REG 860	plus-value pour thermoéquage	13,50	ml	29,00		391,50
4036	Travaux REG 860	Unité de B.S 8 basque plane	3,00	Unité	347,00		1 041,00
							13 216,50

EAUX USEES RUE ROBESPIERRE/G.VENDRAN/IMPASSE ROBESPIERRE - TRANCHE 2		Travaux préparatoires et installation de chantier		Travaux préparatoires et installation de chantier		Travaux préparatoires et installation de chantier	
1006.1	Terrassements	Sondage aux engins mécaniques.	25,00	m²	50,00		1 250,00
1006.2	Terrassements	Sondage à la main.	5,00	m²	90,00		450,00
1009.02	Terrassements	Surélevé Terrassement en tranchée - prof jusqu'à 1,30 m - Ø au-dessus de 160 mm, jusqu'à 315 mm inclus	1 050,00	dm/ml	1,50		1 575,00
1019.1	Terrassements	Découpage chaussée toute épaisseur - Le mètre linéaire	280,00	ml	3,20		896,00
1011.2	Terrassements	Terrassement en tranchée à la minipelle - Ø au-dessus de 160 mm, jusqu'à 315 mm inclus	340,00	dm/ml	3,60		1 224,00
1012.2	Terrassements	Plus value pour terrain rocheux - Ø au-dessus de 160 mm, jusqu'à 315 mm inclus	417,00	dm/ml	3,70		1 542,90
1037.1	Terrassements	Chargement sur camion et transport des matériaux extraits	100,00	m3	8,00		800,00
1014.2	Terrassements	Lit de pose et d'enrobage - Ø Au-dessus de 160 mm, jusqu'à 315 mm inclus	140,00	ml	10,20		1 428,00
1016.1	Terrassements	GRAVE NON TRAITEE/Ø80	34,00	m²	40,00		1 360,00
1016.2	Terrassements	GRAVE NON TRAITEE/Ø315	37,00	m²	60,00		2 220,00
1017.1	Terrassements	Longement de câbles ou canalisations. Il est précisé que ce prix comprend la mise en place de protections mécaniques ou d'éléments mécaniques permettant le maintien des réseaux enterrés siliés dans la zone de terrassement	140,00	ml	2,50		350,00
1018.1	Terrassements	Passage des conduites sous obstacles existants, câbles, conduites, aqueducs pour ouvrages de gabarit inférieur à 0,50 m	30,00	unité	40,00		1 200,00
1023.01	Terrassements	Béton XA1 - Faible agression chimique	5,00	m²	185,00		925,00
2024.1	Terrassements	Pour travaux sur réseau : Manivel de service assainissement débit < 30 m3/h	140,00	ml	6,00		840,00
1026.1	Terrassements	Grillage avertisseur ou délecteur pour conduites et câbles	140,00	ml	1,50		210,00
2028.1	Terrassements	Etablissement du plan de retrait amianta	1,00	forfait	1 725,00		1 725,00
2028.2	Terrassements	Mise en place de l'atelier de désamiantage	1,00	forfait	1 500,00		1 500,00
2028.3	Terrassements	Dépose réseau amianta ciment de Ø 75 mm à Ø 200 mm inclus	140,00	ml	150,00		21 000,00
							40 495,90
Collecteurs - regards							
2001.3	Collecteurs - regards	Canalisation PVC - 200 mm GR8	140,00	ml	19,50		2 730,00
2002.3	Collecteurs - regards	PS pour canalisation PVC 200 mm	28,00	ml	32,00		896,00
2009.1	Collecteurs - regards	Regard de visite préfabriqué Ø 800 mm	10,00	unité	550,00		5 500,00
2014.7	Collecteurs - regards	Raccordement d'une conduite sur regard existant du DN600 jusqu'à DN 1000	2,00	unité	900,00		1 800,00
							10 926,00
Branchements particuliers							
1011.2	Branchements particuliers	Terrassement en tranchée à la minipelle - Ø au-dessus de 160 mm, jusqu'à 315 mm inclus	360,00	dm/ml	3,60		1 296,00
1019.1	Branchements particuliers	Découpage chaussée toute épaisseur - Le mètre linéaire	60,00	ml	3,20		192,00
1012.2	Branchements particuliers	Plus value pour terrain rocheux - Ø au-dessus de 160 mm, jusqu'à 315 mm inclus	108,00	dm/ml	3,70		399,60
1037.1	Branchements particuliers	Chargement sur camion et transport des matériaux extraits	28,80	m3	8,00		230,40
1014.2	Branchements particuliers	Lit de pose et d'enrobage - Ø Au-dessus de 160 mm, jusqu'à 315 mm inclus	30,00	ml	10,20		306,00
1016.2	Branchements particuliers	GRAVE NON TRAITEE/Ø315	7,20	m²	60,00		432,00
1017.1	Branchements particuliers	Longement de câbles ou canalisations. Il est précisé que ce prix comprend la mise en place de protections mécaniques ou d'éléments mécaniques permettant le maintien des réseaux enterrés siliés dans la zone de terrassement	30,00	ml	2,50		75,00
1018.1	Branchements particuliers	Passage des conduites sous obstacles existants, câbles, conduites, aqueducs pour ouvrages de gabarit inférieur à 0,50 m	30,00	unité	40,00		1 200,00
1023.01	Branchements particuliers	Béton XA1 - Faible agression chimique	5,00	m²	185,00		925,00
1026.1	Branchements particuliers	Grillage avertisseur ou délecteur pour conduites et câbles	30,00	ml	1,50		45,00
2016.1	Branchements particuliers	Tabouret de branchement FONTE Ø 315 mm prof < 1,3 m	16,00	unité	495,00		7 920,00
2028.3	Branchements particuliers	Déposer réseau amianta ciment de Ø 75 mm à Ø 200 mm inclus	30,00	ml	150,00		4 500,00
							17 521,00
Raccordement							
5001.1	Raccordement	Dossiers de récolement pour l'ensemble du chantier selon les prescriptions du CCTP Phase 1	1,00	Forfait	2 500,00		2 500,00
							2 500,00
							71 442,90

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
 Reçu en préfecture le 01/10/2024
 Publié le
 ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

ECLAIRAGE PUBLIC - RUE ROBESPIERRE/G.VENDRANIMPASSE ROBESPIERRE - TRANCHÉE 2							
BT installation de chantier							
4019	Travaux de chantier	Installation de chantier pour des travaux d'éclairage	1,00	Forfait	500,00		500,00
10017		Réalisation d'un constat d'huissier	1,00	forfait	700,00		700,00
4020		démolition de chaussée pour tranchées	158,00	m	11,50		1 817,00
4020		rédaction de corps de chaussée après fouille en tranchée	158,00	m	15,50		2 449,00
4020		rédaction de corps de chaussée après fouille en tranchée - bouchée	112,00	m	24,00		2 698,00
4020		Démolition de massif de candélabres en béton	2,00	m ³	248,00		496,00
4020		Fouilles en tranchée pour pose de gannes	248,00	m	40,00		9 920,00
4020		Fourniture et pose de ganne de Japoline diamètre 63 mm	248,00	m	5,00		1 240,00
4020		Fourniture et pose de cuivre nu en pleine fouille cuivre nu 25°	248,00	m	4,50		1 116,00
4020		Fourniture et pose de câbles U1000 ROZYV cuivre 2 X - câble U1000 ROZYV cuivre 2 X 16 mm ²	248,00	m	7,20		1 785,60
4020		Canneleur BT pour câble PRC de 16 mm ² de section	1,00	Unité	17,00		17,00
4020		Châtréferment des réseaux aériens ou souterrains	158,00	m	3,40		537,20
4020		Dossier des ouvrages exécutés	1,00	Forfait	316,00		316,00
4020		Fourniture et pose coffret sur type 1835 plus fixation	9,00	Unité	126,00		1 134,00
4020		Pose de candélabre acier avec confection de massifs - candélabre hauteur 4,50 m	9,00	Forfait	499,00		4 491,00
4020		Forfait pour rédaction de pied de candélabre (tout type de revêtement)	9,00	Forfait	90,00		810,00
4025		Candélabre hauteur 4,50 m	9,00	Unité	209,00		1 881,00
4035		plus-value pour thermolaquage	40,50	m	29,00		1 174,50
4036		Link de BLS 8 chaque plante	9,00	Unité	347,00		3 123,00
ECLAIRAGE PUBLIC - RUE ROBESPIERRE/G.VENDRANIMPASSE ROBESPIERRE - TRANCHÉE 2							36 195,30

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



TRANCHE 1

PARKING AMENAGEMENT - TRANCHE 1	
Terrassements	25 258,00 €
Voirie / Chaussée	11 724,00 €
Espaces Verts - Plantations	13 312,00 €
Mur pierres maçonnées	13 500,00 €
Récolément	2 500,00 €
MONTANT DES TRAVAUX HT	66 294,00 €
Divers, Honoraires, Essais, 15% HT	9 944,00 €
AMENAGEMENT TRANCHE 1 - MONTANT DEPENSE HT	76 238,00 €

ECLAIRAGE PUBLIC PARKING - TRANCHE 1

MONTANT DES TRAVAUX HT	15 216,50 €
Divers, Honoraires, Essais, 15% HT	2 282,50 €
TOTAL DEPENSES	17 499,00 €

TRANCHE 1 MONTANT TOTAL DES TRAVAUX HT

Divers, Honoraires, Essais, 15% HT	81 510,50 €
AMENAGEMENT + ECLAIRAGE PUBLIC PARKING - MONTANT DEPENSE HT	93 737,00 €

TRANCHE 2

PLACE ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE 2	
Travaux préparatoires et installation de chantier	5 400,00 €
Terrassements	9 540,00 €
Voirie / Chaussée	9 080,00 €
Mobilier	1 140,00 €
Mise à la cote	1 350,00 €
Espaces Verts - Plantations	6 420,00 €
Récolément	2 500,00 €
TOTAL HT	35 430,00 €
Divers, Honoraires, Essais, diag hap, 15% HT	5 584,00 €
TOTAL DEPENSES	41 014,00 €

ILOT ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE N°2

Travaux préparatoires et installation de chantier	3 700,00 €
Terrassements	12 336,00 €
Voirie / Chaussée	22 285,00 €
Espaces Verts - Plantations	11 504,00 €
Mobilier	14 900,00 €
Récolément	2 500,00 €
TOTAL HT	67 205,00 €
Divers, Honoraires, Essais, 15% HT	10 080,00 €
TOTAL DEPENSES	77 285,00 €

RUE ROBESPIERRE/ VENDRAN/IMPASSE ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE 2

Terrassements	43 009,00 €
Voirie / Chaussée	64 065,16 €
Mise à la cote	9 750,00 €
Espaces Verts - Plantations	1 296,00 €
Marquage - Signalisation	200,00 €
Récolément	2 500,00 €
TOTAL HT	120 820,16 €
Divers, Honoraires, Essais, 15% HT	18 122,84 €
TOTAL DEPENSES	138 943,00 €

Eaux Pluviales RUE ROBESPIERRE/ VENDRAN/IMPASSE ROBESPIERRE - TRANCHE 2

Terrassements	18 014,20 €
Collecteurs - regards	18 098,50 €
Récolément	2 500,00 €
TOTAL HT	38 612,70 €
Divers, Honoraires, Essais, 15% HT	5 791,30 €
TOTAL DEPENSES	44 404,00 €

Eaux USEES RUE ROBESPIERRE/ VENDRAN/IMPASSE ROBESPIERRE - TRANCHE 2

Terrassements	40 495,90 €
Collecteurs - regards	10 926,00 €
Branchements particuliers	17 521,00 €
Récolément	2 500,00 €
TOTAL HT	71 442,90 €
Divers, Honoraires, Essais, diag amiante, 15% HT	10 716,10 €
TOTAL DEPENSES	82 159,00 €

ECLAIRAGE PUBLIC RUE ROBESPIERRE/ VENDRAN/IMPASSE ROBESPIERRE - TRANCHE 2

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



TOTAL HT	36 195,30 €
Divers, Honoraires, Essais, 15% HT	5 429,30 €
TOTAL DEPENSES	41 624,60 €

TRANCHE 2 MONTANT TOTAL DES TRAVAUX HT	369 706,06 €
Divers, Honoraires, Essais, 15% HT	55 723,54 €
MONTANT DEPENSES HT	425 429,60 €

RUE AMBROISE CROIZAT AMENAGEMENT-TRANCHE OPTIONNELLE	
Travaux préparatoires et installation de chantier	2 980,00 €
Terrassements	11 516,00 €
Voirie / Chaussée	18 110,00 €
Mise à la côte	4 400,00 €
Espaces Verts - Plantations	13 128,00 €
Marquage - Signalisation	750,00 €
Règlement	2 500,00 €
TOTAL HT	53 384,00 €
Divers, Honoraires, Essais, 15% HT	8 007,00 €
TOTAL DEPENSES	61 391,00 €

LE TEIL - ROBESPIERRE aménagements + réseaux	
PARKING AMENAGEMENT - TRANCHE 1	76 238,00 €
ECLAIRAGE PUBLIC PARKING - TRANCHE 1	17 499,00 €
AMENAGEMENT + ECLAIRAGE PUBLIC PARKING - MONTANT DEPENSE HT	93 737,00 €
PLAGE ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE 2	41 014,00 €
LOT ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE N°2	77 285,00 €
RUE ROBESPIERRE/ VENDRAN/IMPASSE ROBESPIERRE AMENAGEMENT - TRANCHE 2	138 943,00 €
EAUX PLUVIALES RUE ROBESPIERRE/ VENDRAN/IMPASSE ROBESPIERRE - TRANCHE 2	44 404,00 €
EAUX USEES RUE ROBESPIERRE/ VENDRAN/IMPASSE ROBESPIERRE - TRANCHE 2	82 159,00 €
ECLAIRAGE PUBLIC RUE ROBESPIERRE/ VENDRAN/IMPASSE ROBESPIERRE - TRANCHE 2	41 624,60 €
MONTANT DEPENSES HT	425 429,60 €
RUE AMBROISE CROIZAT AMENAGEMENT-TRANCHE OPTIONNELLE	61 391,00 €
MONTANT DEPENSES HT	61 391,00 €
TOTAL DEPENSES HT	580 557,60 €

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240930-DELIB2024_090-DE



Opération îlot/place Robespierre (quartier Frayol)

Annexe n°2 à la délibération n°2024-090 – 30 septembre 2024

					Crédits de paiement		
					Ventilation prévisionnelle		
Operation	N°	Montant TTC	Réalisé années antérieures	AP 2024	2024	2025	2026
Ilôt / Place Robespierre	1111191	865 000,00	64 050,00	800 950,00	217 668,00	118 000,00	465 282,00